

# BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

## FONDS D'EPARGNE-PENSION

Fonds commun de placement à nombre variable de parts public de droit belge répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE

**DISCLAIMER :**

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits ne s'inscrivent dans le cadre des articles 8 ou 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Vous trouverez plus d'informations sous le lien [www.bnpparibas-am.com/en/sustainability](http://www.bnpparibas-am.com/en/sustainability)



Rapport semestriel au 30/06/23



**BNP PARIBAS**  
**ASSET MANAGEMENT**

L'investisseur  
durable d'un  
monde qui change

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.



<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF</b>	<b>4</b>
<b>2. RAPPORT DE GESTION</b>	<b>7</b>
2.1. <i>Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts</i>	7
2.2. <i>Informations aux actionnaires</i>	7
2.3. <i>Vue d'ensemble des marchés</i>	12
2.4. <i>Objectif du Fonds</i>	17
2.5. <i>Politique de placement du Fonds</i>	17
2.6. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	19
2.7. <i>Politique future</i>	19
2.8. <i>Profil de risque et de rendement</i>	19
2.9. <i>Indice(s) et benchmark(s)</i>	20
<b>3. BILAN</b>	<b>21</b>
<b>4. COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>22</b>
<b>5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION</b>	<b>23</b>
5.1. <i>Résumé des règles</i>	23
5.2. <i>Taux de change</i>	24
<b>6. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>25</b>
6.1. <i>Composition des actifs au 30.06.23</i>	25
6.2. <i>Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)</i>	36
6.3. <i>Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)</i>	38
6.4. <i>Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire</i>	39
6.5. <i>Performances</i>	39
6.6. <i>Frais courants et coûts de transaction</i>	42
6.7. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	42

## 1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF

---

### **Dénomination**

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY (anciennement BNP PARIBAS B PENSION STABILITY)

### **Date de constitution de l'organisme de placement collectif**

25 septembre 2006

### **Type de gestion**

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

### **Société de gestion**

**Nom** : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France

**Forme juridique** : société par actions simplifiée (SAS) de droit français

**Siège social** : Boulevard Haussmann 1 - 75009 Paris - France

**Date de constitution** : 28 juillet 1980

**Durée d'existence** : Illimitée

**Capital de la société de gestion** : 170.573.424 EUR

### **Administrateurs**

Sandro Pierri, Administrateur et Président de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, et Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

David Vaillant, Administrateur, et Directeur général Délégué de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, et Global Head of Finance, Strategy and Participations de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding SA, Administrateur

- Représentée par Olivier De Begon De Larouzière

François Delooz, Administrateur indépendant

Arnaud De Beauchef De Servigny, Administrateur indépendant

Cecile Lesage, Administrateur, Global Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Marion Azuelos, Administrateur, Global Head of HR de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Jane Ambachtsheer, Administrateur, Global Head of Sustainability de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

### **Commissaire**

- PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Société par actions simplifiée, Rue de Villiers 63 - 92200 Neuilly-sur-Seine - France
- DELOITTE & ASSOCIES SA, Société anonyme, Place de la Pyramide 6 - 92908 Paris la Défense CEDEX - France

### **Agissant par l'intermédiaire de sa succursale belge :**

**Nom** : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, Belgian Branch

**Forme juridique** : succursale belge d'une société par actions simplifiée (SAS) de droit français

**Siège social** : Rue Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

**Date de constitution** : 1 novembre 2022

**Durée d'existence** : Illimitée

### **Personnes physiques chargées de la succursale :**

Marnix Arickx, Branch Manager de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, Belgian Branch

Stefaan Dendauw, Branch Manager de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, Belgian Branch

### **Liste des fonds gérés**

BNP Paribas B Pension Sustainable Balanced, BNP Paribas B Pension Sustainable Growth, BNP Paribas B Pension Sustainable Stability, Crelan Pension Fund et Metropolitan-Rentastro.

### **Liste des sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée :**

B-Fund, BNP Paribas B Invest, BNP Paribas B Strategy, BNPPF Private, BNPPF S-Fund.

## **BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

### **Commissaire :**

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.C.R.L., Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, représentée par Tom Renders, réviseur d'entreprise

### **Délégation de l'administration**

BNP Paribas S.A., Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, Belgique

Le délégataire est chargé de l'exercice d'une partie des tâches de l'administration, par délégation de la société de gestion, à savoir : la gestion comptable (à l'exclusion de l'établissement et la publication des comptes annuels), l'évaluation du portefeuille et la détermination de la valeur nette d'inventaire, la tenue du registre des actionnaires nominatifs, la répartition des revenus entre catégories de parts et types de parts, l'émission et le rachat des parts, le dénouement des contrats, en ce compris l'envoi des titres de l'OPC, l'enregistrement des opérations et la conservation des pièces y afférentes.

### **Gestion du portefeuille d'investissement**

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium S.A., Rue Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, Belgique, (allocation des actifs et gestion des actifs non confiés à d'autres gestionnaires)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris (gestion de tout type d'obligation, gestion des actions belges et des actions de petite capitalisation (« microcap »))

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom (gestion des autres actions)

### **Service financier**

BNP Paribas Fortis, Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, Belgique

### **Distributeur(s)**

La souscription des parts dans le Fonds s'effectue par un paiement sur un compte épargne-pension auprès d'un distributeur. Les paiements aux participants, les rachats et les conversions de parts sont effectués par l'intermédiaire des distributeurs. Toutes les informations concernant le Fonds sont disponibles auprès du distributeur et publiées conformément aux dispositions légales.

BNP Paribas Fortis

AXA Banque

Degroef Petercam

Beobank

Deutsche Bank

Europabank

Keytrade Bank

Leo Stevens & Cie

MeDirect Bank

Mediterranean Bank

Bank Nagelmackers

Réseau de distribution « Fintro », BNP Paribas Fortis S.A.

VDK Spaarbank S.A.

Les distributeurs commercialisent les parts auprès du public.

### **Dépositaire**

BNP Paribas S.A., Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, Belgique

### **Sous-dépositaire(s)**

BNP Paribas S.A., Luxembourg Branch, 60 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

à qui les tâches matérielles décrites à l'article 51/1, § 3 de loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances ont été déléguées pour les instruments financiers dont la conservation peut être assurée.

### **Commissaire**

PwC Réviseurs d'entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Machelen, Belgique, représenté par Damien Walgrave

### **Promoteur**

BNP Paribas Fortis, Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, Belgique

**Type de parts offertes au public**

Classes « Classic » et « F »:

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Ils font l'objet d'inscriptions nominatives sur un compte ouvert au nom du participant auprès des intermédiaires financiers. Les classes se distinguent par l'identité des intermédiaires assurant la commercialisation des parts.

Classe « O »:

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Cette classe est réservée aux fonds commun de placement gérés par une Société de Gestion appartenant au groupe BNP Paribas. Cette classe se distingue des autres classes par l'application d'une contribution différente à la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement, et par le tarif différent de la commission de commercialisation.

## 2. RAPPORT DE GESTION

---

### 2.1. Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts

Le 25/09/2006 au prix de 100,00 EUR par part.

### 2.2. Informations aux actionnaires

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY est un fonds commun de placement régi par les dispositions du Code des impôts sur le revenu 1992 relatives aux fonds d'épargne-pension.

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Il n'a pas de personnalité juridique propre et ses actifs sont la propriété indivise des participants.

Les droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds, qui est indépendant de celui de la Société de Gestion, sont représentés par des parts, subdivisées en millièmes de parts, qui font l'objet d'inscriptions nominatives auprès des intermédiaires financiers où le compte d'épargne-pension a été ouvert. Le nombre de parts n'est pas limité.

La gestion du Fonds est assurée par la société BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT BELGIUM.

Les comptes du Fonds et de la Société de Gestion sont vérifiés par un commissaire agréé.

Les rapports financiers du Fonds sont tenus sans frais à la disposition des participants au siège de la Société de Gestion et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions et les rachats.

La Société de Gestion établit la valeur nette d'inventaire des parts de copropriété du Fonds chaque jour ouvrable bancaire.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (<http://www.beama.be>).

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des participants se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois d'avril, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

#### Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

#### Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

##### 1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

##### 2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

### 3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

### 4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

### 5. Divulguer d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

### 6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

#### Modalités pratiques de vote

##### 1. L'approche client

BNPP AM conseille à ses clients de déléguer les pouvoirs de vote à BNPP AM afin de préserver leurs intérêts d'actionnaires. BNPP AM vote dans le seul intérêt de ses clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont elle est responsable. BNPP AM ne doit pas subordonner les intérêts de ses clients à d'autres objectifs.

Pour les clients qui ont délégué le droit de vote à BNPP AM, BNPP AM s'assurera que les procurations sont reçues et que les votes sont effectués conformément à ses lignes directrices. Tous les clients de BNPP AM sont informés que cette politique et ces procédures de vote sont en place.

##### 2. Comité de vote

BNPP AM a nommé un comité de vote (« Proxy Voting Committee », PVC) qui établit la politique de vote et s'assure que cette politique et les procédures sont suivies. Comme le vote est considéré comme une partie intégrante du processus d'investissement, la responsabilité finale du vote incombe au responsable de gestion.

##### 3. Périmètre de vote

Le choix des titres pour lesquels le droit de vote est exercé répond à un double objectif : concentrer les efforts sur les positions représentant une proportion importante des actifs sous gestion et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles la gestion collective détient une part significative du capital.

Le périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent aux deux conditions suivantes :

- Représenter 90 % du total cumulé des positions en actions
- Constituer 1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société.

##### 4. Procédure de vote

Les points suivants décrivent les étapes clés du processus de vote par correspondance de la notification de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires (AGO) ou extraordinaires (AGE) à l'exécution de vote :

- a. Notification de la part de la société de l'AGO/AGE et de l'ordre de jour
- b. Le dépositaire envoie les bulletins à la plate-forme de vote
- c. Rappel ou restriction sur les prêts de titres si le vote est important pour la société ou si un trop grand nombre de titres sont prêtés.
- d. Analyse de l'ordre du jour et recommandation de vote.
- e. Dialogue avec les émetteurs sur une base ad hoc
- f. Instruction de vote par le gérant ou le PVC et exécution du vote par le biais de la plate-forme.

##### 5. Conflits d'intérêt

Le libre exercice des droits de vote par BNPP AM est susceptible d'être affecté par les situations suivantes :

- Collaborateur ayant des liens personnels ou professionnels avec l'entreprise dont les actions sont soumises au vote,
- Relations commerciales entre l'entreprise concernée par le vote et une autre entité du Groupe BNP Paribas,
- Exercice des droits de vote concernant les actions du groupe BNP Paribas ou des participations significatives du groupe.

Un certain nombre de mécanismes visent à prévenir d'éventuels conflits d'intérêt :

- La politique de vote spécifie que celui-ci est réalisé « dans l'intérêt exclusif des clients afin de protéger et de renforcer la valeur à long terme de leur investissement » ;
- Les lignes directrices de vote qui servent de cadre décisionnel à l'exercice des droits de vote sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM ;
- Les projets de résolutions sont évalués sur la base d'analyses réalisées par des consultants externes et indépendants ;

## **BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

- Les collaborateurs sont tenus de respecter les procédures régissant les cadeaux et avantages personnels et sont tenus d'indiquer toute autre activité professionnelle ;
- L'existence d'une « muraille de Chine » entre BNPP AM et les autres entités du Groupe garantissant que les collaborateurs de BNPP AM demeurent indépendants dans l'accomplissement de leurs missions et responsabilités.

Les dossiers relatifs à tous les conflits d'intérêts potentiels et à leur résolution seront tenus dans le cadre du procès-verbal du PVC.

Les conflits d'intérêt qui ne pourraient être prévenus sont résolus selon un mécanisme d'escalade impliquant la direction de BNPP AM, à savoir :

- i. Le Responsable de gestion
- ii. Les Responsables de la conformité et du contrôle interne
- iii. Le Président

### **6. Transparence & Reporting**

BNPP AM est transparent en ce qui concerne son approche sur le vote et son exécution :

- Une copie de cette politique peut être consultée sur le site internet de BNPP AM ;
- Un reporting annuel est publié et donne un aperçu des activités de vote ;
- Le détail des votes, résolution par résolution, peut être obtenu sur demande.

#### Lignes directrices de vote

Ces lignes directrices de vote complètent la politique de vote aux assemblées générales des sociétés cotées de BNPP AM. Les principaux types de résolutions soumises au vote sont regroupés au sein de quatre thèmes :

1. Approbation des comptes
2. Opérations financières
3. Nomination et rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux
4. Autres résolutions (p.ex. Conventions réglementées)

Pour chaque type de résolution, les lignes directrices mettent en avant les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une « opposition » ou à une « abstention » lors du vote:

Les décisions de vote sont basées sur les principes suivants :

- « Pour » : la résolution reflète ou tend vers les « meilleures pratiques », et s'inscrit dans l'intérêt à long terme des actionnaires.
- « Abstention » : la résolution soulève une problématique du point de vue des actionnaires.
- « Opposition » : la résolution n'est pas acceptable et ne s'inscrit pas dans l'intérêt à long terme des actionnaires.

### **Déclaration suivant l'article 118 de l'arrêté Royal du 12 novembre 2012**

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs à la sicav constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis de la sicav qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

### **Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)**

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2022, sont disponibles sur le site Internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

### Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

### Politique globale de développement durable

La Politique globale de développement durable décrit l'intégration ESG dans les critères d'investissement appliqués par les gestionnaires pour chaque compartiment. Les risques de durabilité (tels que définis sous la rubrique « Risque en matière de durabilité » ci-dessous) sont intégrés dans les décisions d'investissement en vue de leur atténuation.

ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance. Ce sont trois facteurs couramment utilisés pour évaluer le niveau de durabilité d'un investissement. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT s'engage à adopter une approche durable en matière d'investissement.

Les critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement de chaque compartiment au travers des normes suivantes :

- 1) respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies : Le Pacte Mondial des Nations Unies (<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>) est un cadre commun, reconnu dans le monde entier et applicable à tous les secteurs industriels. Il s'appuie sur les conventions internationales dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail, du respect de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les sociétés qui violent un ou plusieurs des principes sont exclues des investissements dans les compartiments et celles qui risquent de le faire sont étroitement surveillées ou exclues ; et
- 2) respect des politiques sectorielles de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT a également défini une série de lignes directrices ESG relatives aux investissements dans les secteurs sensibles. Les sociétés de ces secteurs sensibles qui ne respectent pas les principes minimaux énoncés dans ces lignes directrices sont exclues des investissements des compartiments. Les secteurs concernés comprennent, entre autres, l'huile de palme, la pâte à papier, les activités minières, les sables bitumineux, le nucléaire, la production d'énergie à partir du charbon, le tabac, les armes controversées et l'amiante. La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Les deux normes ci-dessus sont communiquées aux gestionnaires par le Sustainability Center de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sous la forme d'une liste d'exclusion. Cette liste constitue le socle commun applicable.

En outre, une intégration ESG peut être réalisée au travers de l'analyse de données extra-financières fournies par les principales agences de notation sociale et environnementale (ou extra-financière) (comme par exemple Sustainalytics, Vigeo Eiris, MSCI, ISS-Oekom, etc.), les émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

La mesure dans laquelle l'intégration ESG est appliquée varie en fonction du type de compartiment, de classe d'actifs, de région et d'instrument utilisé. Certains compartiments peuvent appliquer des règles d'investissement plus restrictives, telles que décrites dans la partie spécifique du prospectus. En effet, la manière et le degré d'intégration ESG, comme les scores ESG, dans chaque processus d'investissement sont déterminés par le gestionnaire d'investissement pour chaque processus d'investissement. Dans tous les cas, les gestionnaires respecteront au minimum la liste d'exclusion communiquée par le Sustainability Center.

Une révision de chaque émetteur autorisé et du respect du contrôle de leurs critères durables est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les normes et critères ci-dessus ne seraient plus respectés, les gestionnaires de placement ajusteront la composition des portefeuilles dans le meilleur intérêt des actionnaires et selon l'analyse et les normes ESG mentionnées ci-dessus, le cas échéant.

Par ailleurs, le vote aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles les compartiments investissent fait partie de l'approche durable en matière d'investissement de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. De même, la Société de gestion travaille en étroite collaboration avec des organisations de référence dans le domaine de l'investissement responsable pour promouvoir le développement durable et améliorer les pratiques actuelles.

## **BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

De plus amples informations et documents sur la politique globale de développement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/en/our-approach-to-responsibility/as-a-responsible-investor/>.

### **Politique applicable en matière de class actions**

Conformément à sa politique, la Société de gestion :

- ne participe pas, en principe, à des class actions actives (à savoir, la société de gestion n'engage aucune procédure, n'agit pas en qualité de plaignant, ne joue aucun autre rôle actif dans une class action contre un émetteur) ;
- peut participer à des class actions passives dans les juridictions où la société de gestion estime, à sa seule discrétion, que (i) la class action est suffisamment rentable (par exemple, lorsque les revenus attendus dépassent les coûts à prévoir pour la procédure), (ii) l'issue de la class action est suffisamment prévisible et (iii) les données pertinentes requises pour l'évaluation de l'éligibilité de la class action sont raisonnablement disponibles et peuvent être gérées de manière efficiente et suffisamment fiable ;
- toutes les sommes perçues par BNP Paribas Asset Management dans le cadre d'une class action, nettes des coûts externes supportés, seront reversées aux fonds impliqués dans la class action concernée.

La Société de gestion peut à tout moment modifier sa politique applicable en matière de class actions et peut s'écarter des principes énoncés ci-dessus dans des circonstances particulières.

Les principes de la politique en matière de class actions applicable au Fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

## 2.3. Vue d'ensemble des marchés

### Conjoncture

Depuis début 2023, l'instabilité du consensus économique a entraîné une forte volatilité sur les classes d'actifs, en particulier les marchés obligataires encore renforcée par deux événements exceptionnels à partir de mars. D'une part les difficultés de plusieurs banques régionales américaines et une contagion, très limitée, à certaines banques européennes qui ont réveillé le spectre de la crise financière. D'autre part, les négociations laborieuses et tendues entre l'Administration Biden et le Congrès dominé par les Républicains au sujet du plafond de la dette aux Etats-Unis. Le risque d'une crise financière mondiale a finalement pu être écarté et un accord a été trouvé sur la suspension jusqu'en 2025 du plafond de la dette. Le cours du baril de WTI a baissé de 12 % pour s'inscrire à 70,6 dollars en fin de semestre. Notons que le pétrole n'a que timidement profité en fin de période des annonces d'une réduction de la production saoudienne et des perspectives de voir ces mesures prolongées et étendues à d'autres producteurs. Le cycle de resserrement de la politique monétaire n'est pas tout à fait achevé (même si, bien sûr, son terme est de plus en plus proche), les banquiers centraux voulant être certains que l'inflation ne va pas ré-accélérer à brève échéance. Par ailleurs, une inflation sous-jacente encore persistante va les amener à maintenir leurs taux directeurs à des niveaux restrictifs (c'est-à-dire au-dessus du taux neutre) même face à une croissance molle. Si les marchés actions ont résisté à cette perspective, l'inversion des courbes de taux s'est accentuée au fil des semaines.

### Etats-Unis

L'économie américaine semble à l'orée d'une nouvelle phase de transition : la croissance du PIB au 1er trimestre est ressortie à +2,0 % (en rythme annualisé) et les données disponibles à fin juin laissent envisager une progression comparable au 2e trimestre. Par ailleurs, après des chiffres spectaculaires en janvier, les créations d'emploi sont restées très importantes (292.000 en moyenne mensuelle de janvier à mai), le taux de chômage n'a pas dépassé 3,7 % depuis mars 2022 et les hausses de salaires sont encore solides (même si le glissement annuel des salaires horaires pour les employés sans fonction d'encadrement est passé sous 5 % en avril). Au fil des mois, la consommation des ménages s'est révélée plus dynamique qu'en première estimation. Enfin, les nouvelles du marché immobilier sont devenues un peu plus encourageantes (transactions, mises en chantier, confiance des constructeurs au plus haut depuis avril 2022). La situation du secteur manufacturier paraît plus délicate : les enquêtes auprès des directeurs des achats traduisent une contraction de l'activité (indice PMI inférieur à 50 – sauf en avril où il s'est inscrit à 50,2) alors que l'activité dans les services a montré des signes d'accélération jusqu'en mai où l'indice s'est inscrit à 54,9, au plus haut depuis avril 2022. Le ralentissement de l'activité devrait donc intervenir plus tard dans l'année et, pour l'instant, les indicateurs paraissent à peu près en ligne avec le scénario d'atterrissage en douceur privilégié par la Fed qui a revu à la hausse sa prévision de croissance du PIB pour la fin de cette année. En juin, Jerome Powell a fait remarquer qu'en considérant les variations de l'inflation sous-jacente sur 6 mois, peu de progrès avaient été réalisés sur l'inflation. Le core PCE (déflateur des dépenses privées hors alimentaire et énergie) pour mai, publié fin juin, n'a pas changé la donne : le glissement annuel s'est inscrit à 4,6 % et évolue entre 4,6 % et 4,7 % depuis six mois, un niveau certainement trop élevé du point de vue de la Fed.

### Europe

Malgré la révision à la baisse de la croissance du PIB de la zone euro au 1er trimestre à -0,1 % (contre +0,1 % précédemment estimé) et deux trimestres consécutifs de recul, la contraction de l'activité reste modeste et, compte tenu des habituelles marges d'erreur, il est sans doute plus approprié d'évoquer une stagnation de l'économie. En Allemagne en revanche, les résultats des enquêtes et les données objectives ont confirmé le mauvais état général. Les indices PMI (Purchasing Managers Index) ont continué à baisser en juin, dans le secteur manufacturier à 41, au plus bas depuis 37 mois, et dans les services (de 57 à 54) pour la première fois de l'année. Par ailleurs, le climat des affaires mesuré par l'IFO est en berne (à 88,5), en raison du pessimisme des entreprises quant aux perspectives pour les prochains mois. Pour la zone euro dans son ensemble, l'indice PMI composite a atteint son plus bas niveau depuis janvier (à 50,3, estimation préliminaire). Le recul de l'indice dans le secteur des services en juin a été spectaculaire en France (de 52,5 à 48, au plus bas en 28 mois). Au même moment, la confiance des ménages français s'est redressée mais l'indice reste nettement inférieur à sa moyenne de long terme (et sous les seuils atteints durant la pandémie), et le climat des affaires dans l'industrie est un peu meilleur qu'en mai. Le niveau des indices PMI au 2e trimestre correspond historiquement à une contraction du PIB français de 0,5 % alors que, dans sa dernière note de conjoncture, l'INSEE prévoit une croissance du PIB très modeste pour le reste de l'année (+0,1 %) aux 2e et 3e trimestres suivie d'une hausse de 0,2 % au 4e. La croissance sera peut-être plus résistante cette année que ce que fait craindre la dégradation des différentes enquêtes. La solidité de marché du travail (taux de chômage à 6,5 % depuis avril, croissance de l'emploi au 1er trimestre de 2,0 % en glissement annuel en heures travaillées et de 1,6 % en nombre de personnes) entraîne une hausse des coûts salariaux qui commence à préoccuper la BCE. L'inflation totale (qui s'établissait à 10,6 % en octobre 2022) est passée de 7,0 % en avril à 5,5 % en juin, au plus bas depuis janvier 2022. Christine Lagarde a indiqué à plusieurs reprises qu'il reste encore « du chemin à parcourir » pour assurer le retour de l'inflation à l'objectif de 2 % et être assuré qu'elle se maintienne à ce niveau. L'inflation sous-jacente est passée d'un sommet à 5,7 % en glissement annuel en mars à 5,3 % en mai avant de s'inscrire à 5,4 % en juin en raison d'effets de base défavorables sur le coût des transports en Allemagne).

### Japon

La Banque du Japon reste à l'écart du resserrement généralisé de la politique monétaire dans les économies développées. Alors que de nombreux observateurs envisageaient des annonces sur l'abandon de la politique de contrôle de la courbe des taux à l'occasion de la réunion de juillet, deux membres du comité ont déjà fait clairement savoir que de tels ajustements n'étaient pas utiles dans l'immédiat. Ces déclarations ont surpris dans la mesure où l'inflation hors produits alimentaires frais et énergie s'est inscrite à 4,3 % en mai en glissement annuel, au plus haut depuis juin 1981. Lors du forum économique organisé par la BCE à Sintra fin juin, le Gouverneur Ueda a enfoncé le clou : « la banque centrale aurait de bonnes raisons de modifier sa politique monétaire si elle devenait raisonnablement sûre que l'inflation accélérerait en 2024 après une période de modération, mais les incertitudes autour de ce scénario restent importantes ». De fait, selon les résultats de l'enquête auprès des directeurs d'achats (PMI), les pressions inflationnistes (prix des intrants et prix pratiqués par les entreprises) ont reflué en juin. Du côté du secteur manufacturier, l'indice PMI est repassé sous le seuil de 50 (49,8 contre 50,6 en mai). L'activité dans les services a connu son plus faible rythme de progression en 4 mois mais l'indice demeure à un niveau assez élevé (54,2). Les résultats de l'enquête Economy Watchers, qui reflète le sentiment des personnes dont l'activité est en lien avec le public, sont décevants : l'indice évaluant les conditions futures a reflué et, plus généralement, l'enquête reflète une reprise modérée de l'économie avec des inquiétudes persistantes sur l'impact des hausses de prix. La croissance du PIB au 1er trimestre a été revue en hausse (de 1,6 % en première estimation à 2,7 % en rythme annualisé) et les trimestres précédents renvoient désormais une vision un peu moins dégradée de la croissance fin 2022. L'investissement productif s'est révélé plus solide au 1er trimestre mais la contribution des stocks est également plus importante, révélant une demande intérieure finale encore limitée. Le retour des touristes dans l'Archipel a soutenu l'activité en début d'année.

### Marchés émergents

La pertinence du thème du redémarrage de la Chine comme soutien de la croissance mondiale et des actions émergentes a été remis en question, le gouvernement se montrant réticent à annoncer un plan de relance tandis que la PBoC (People Bank of China) a modestement assoupli sa politique monétaire. Fin juin, le Premier ministre Li Qiang s'est contenté d'assurer que la Chine continuera à s'engager en faveur d'une économie de marché plus ouverte, tout en stimulant la demande intérieure, sans détailler davantage ses intentions en la matière. Dans la mesure où les dernières données effectives publiées permettent d'envisager une solide croissance du PIB au 2e trimestre (de l'ordre de 7,5 % en glissement annuel après 4,5 % au 1er), peut-être faudra-t-il encore patienter, au moins jusqu'à la réunion du Politburo fin juillet. Hors Chine, l'Asie émergente profite du nouveau boom de la technologie qui soutient les exportations de semi-conducteurs et la production alors même que les stocks restent élevés. Alors que l'inflation au Brésil est tombée à 3,40 % en glissement annuel à la mi-juin, au plus bas depuis septembre 2020, la Banque centrale a infléchi son discours. Elle a maintenu son taux directeur inchangé comme depuis sept mois (SELIC à 13,75 %) mais indiqué qu'une réduction en août était désormais possible si la désinflation se poursuit. Ces commentaires interviennent alors que la pression politique sur la banque centrale s'est récemment renforcée, le gouvernement considérant que le niveau des taux d'intérêt est une entrave à la croissance.

## Politique monétaire

Au cours du semestre, la Réserve fédérale américaine a procédé à trois hausses de 25pb qui ont amené le taux objectif des fonds fédéraux dans l'intervalle 5,00 % - 5,25 % (soit une hausse cumulée de 500pb depuis mars 2022). C'est surtout la dernière réunion du semestre, avec un statu quo décidé le 14 juin, qui a retenu l'attention. Dès février, les investisseurs ont choisi de privilégier les éléments validant l'idée d'une fin proche du cycle de resserrement monétaire. Ils ont rapidement dû réviser leurs anticipations après la publication de plusieurs indicateurs économiques très solides (créations d'emploi en particulier) et des commentaires plus agressifs de nombreux officiels de la Fed, y compris Jerome Powell. Les déboires de la banque californienne Silicon Valley Bank (SVB) et la contagion à d'autres établissements régionaux ont profondément modifié les anticipations : le risque de récession a augmenté aux yeux des investisseurs du fait de l'importance des banques régionales dans le financement de l'économie (via les petites et moyennes entreprises) et d'un probable durcissement des conditions d'accès au crédit. Dans ce contexte, la Fed a assoupli sa forward guidance (indication sur l'orientation future de la politique monétaire) en mars et encore davantage en mai, en commençant à communiquer autour de l'idée d'une « pause » dans son cycle de resserrement monétaire qui ne doit pas être confondue avec l'arrêt définitif de la remontée des taux directeurs. Compte tenu de la belle résistance de l'économie américaine, les prévisions de croissance publiées par le FOMC ont été révisées pour cette année, la Fed envisageant désormais un atterrissage en douceur de l'activité qui lui permet de continuer à augmenter ses taux directeurs. Le dot plot, qui reflète le niveau de taux directeurs que les membres du FOMC jugent « approprié » fait apparaître deux hausses de 25pb d'ici la fin de l'année (point médian à 5,625 %), avec un fort consensus au sein du comité. Une hausse des taux directeurs en juillet est désormais largement anticipée (à plus de 85 %). Le reflux de l'inflation va déterminer à quel moment la Fed va arrêter de remonter ses taux directeurs. Suite au durcissement du ton des commentaires au cours des dernières semaines, les anticipations d'une baisse rapide dès 2023, une fois atteint le taux terminal, ont disparu.

Au cours du trimestre, la Banque centrale européenne (BCE) a augmenté ses trois taux directeurs de 50pb en février et mars (malgré les turbulences financières déclenchés par la faillite de plusieurs banques régionales américaines) puis de 25pb en mai et juin, portant le taux de dépôt à 3,50 % le 15 juin. Après la décision du 16 mars, la BCE a indiqué que les récentes tensions sur les marchés financiers ajoutaient de l'incertitude aux perspectives, mais ne modifiaient pas son scénario de base selon lequel de nouvelles remontées de taux seront nécessaires. Très rapidement, l'objectif d'inflation est revenu au premier plan avec des commentaires de plus en plus hawkish. En juin, la BCE a révisé à la hausse ses attentes d'inflation sur toute la période de prévision (jusqu'en 2025), en raison de la vitalité du marché du travail. Dans ce contexte, même les déceptions sur la croissance (avec une légère contraction du PIB au 4e trimestre 2022 et au 1er trimestre 2023) et la dégradation des enquêtes d'activité (repli de l'indice PMI composite de 54,1 en avril à 50,3 en juin, au plus bas depuis janvier ; baisse continue du climat des affaires en Allemagne en raison du pessimisme des entreprises sur leurs perspectives) n'ont pas incité les investisseurs à envisager une inflexion prochaine de la politique monétaire. En juin, Christine Lagarde a prévenu qu'une « hausse des taux en juillet est très probable ». Les anticipations de la poursuite de ce mouvement en septembre et « possiblement après » pour reprendre la formulation du gouverneur de la Banque Nationale de Belgique commencent à se renforcer. Parallèlement, les réinvestissements dans le cadre de l'APP (programme d'achats d'actifs) s'arrêteront à compter de juillet et ceux liés au programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) se poursuivront, avec la même flexibilité, au moins jusqu'à fin 2024. L'autre pan non conventionnel de la politique monétaire de la BCE continue à être normalisé avec un très important remboursement fin juin (506 milliards d'euros) des emprunts faits par les banques au titre du TLTRO (opérations ciblées de refinancement à plus long terme). Depuis novembre dernier, les banques ont remboursé, par anticipation ou non, un total de 1489,1 milliards d'euros de ces TLTRO III (sur les 2 082 milliards empruntés).

## Marchés des changes

La parité EUR/USD (1,0705 fin 2022) a tout d'abord bénéficié de la résistance des économies de la zone euro et a très ponctuellement dépassé 1,10 début février, lorsque les investisseurs avaient privilégié une interprétation dovish des propos de Jerome Powell. Cette analyse n'a pas résisté aux spectaculaires créations d'emploi en janvier aux Etats-Unis et, malgré la remontée de 50pb des taux de la BCE le 2 février, la parité est repartie à la baisse pour se rapprocher de 1,05 fin février et début mars. Les incidents sur le secteur bancaire ont alors entraîné des variations erratiques, l'euro et le dollar étant chahutés tour à tour. Dans la mesure où il est rapidement apparu que le risque systémique pouvait être écarté (réglementation ; stricte surveillance exercée par la BCE), l'euro a été soutenu par la perspective de voir la BCE continuer à monter ses taux. Dans ce contexte, la parité EUR/USD (+1,3 % au 1er trimestre) est d'abord passée au-dessus de 1,10 à la mi-avril pour évoluer autour de ce niveau (plus haut de l'année) jusqu'à début mai suite au discours de plus en plus agressif de la BCE. Le dollar a ensuite été soutenu par la nervosité généralisée sur les marchés financiers (liée aux inquiétudes persistantes sur les banques régionales américaines et aux discussions sur le relèvement du plafond de la dette) tandis que l'euro pâtissait de la faiblesse de la demande intérieure. La parité est alors retombée à 1,06 environ fin mai. En juin, l'euro a été soutenu par la hausse des taux directeurs de la BCE et les perspectives de poursuite du resserrement : la parité EUR/USD est brutalement revenue au-dessus de 1,09 le 15 juin et s'est dirigée vers 1,10. Après de nouvelles déceptions sur les économies européennes, elle a terminé le semestre à 1,0909 (+1,9 % en six mois).

Le yen s'est orienté à la baisse dès le début de l'année et n'a que très ponctuellement bénéficié de son statut de devise refuge lors des inquiétudes suscitées par la faillite de plusieurs banques régionales américaines en mars. Les variations de la parité USD/JPY ont été particulièrement heurtées à cette occasion. En six mois, la devise nipponne a perdu 9,1 % face au dollar et 10,8 % face à l'euro, pénalisée par le statu quo de la politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) alors que les observateurs avaient imaginé que le changement à la tête de l'institution au printemps se traduirait par une sortie plus rapide de la politique ultra-accommodante. Tout au contraire, lors de son premier discours en tant que Gouverneur, Kazuo Ueda est apparu plus dovish qu'anticipé. Dans ce contexte, le thème du différentiel de taux entre le Japon et les autres grandes économies développées s'est imposé comme principal facteur explicatif de l'évolution du yen. Cet écart de taux est propice aux stratégies de carry trade qui ont contribué à affaiblir davantage le yen. Les investisseurs sont toutefois un peu plus prudents sur ces opérations qu'ils ne l'ont été par le passé, d'autant plus que, face à l'ampleur et la rapidité de la baisse, la BoJ a laissé entendre qu'elle pourrait intervenir sur le marché des changes. La parité USD/JPY est passée de 131,12 fin 2022 à 144,31 fin juin, au plus haut depuis début novembre 2022.

**Marchés obligataires**

Les brutales fluctuations des anticipations de politique monétaire au cours du semestre ont entraîné une forte hausse de la volatilité (implicite et réalisée) sur toutes les maturités et en particulier sur les échéances les plus courtes. A la mi-mars, la volatilité implicite calculée sur la courbe des taux américaine a nettement dépassé les seuils vus en mars 2020. Le taux américain à 2 ans (4,43 % fin 2022) est brutalement passé de plus de 5,00 % le 8 mars à moins de 4,00 % le 13 suite aux faillites de banques régionales. Les taux courts ont alors enregistré leurs plus fortes variations quotidiennes depuis le début des années 1980. Malgré la rapide réaction des autorités, qui ont pris des mesures pour garantir l'ensemble des dépôts des banques touchées, la détente des taux s'est accentuée face à la crainte d'une récession engendrée par la crise bancaire qui contraindrait la Fed à baisser agressivement ses taux directeurs. Dans ce contexte, le taux à 2 ans a évolué sans direction entre 3,80 % et 4,25 % jusqu'à la mi-mai avant de repartir à la hausse pour terminer à 4,90 % fin juin, soit une tension semestrielle de 47pb. Le rendement du T-note américain à 10 ans (3,87 % fin 2022) est tout d'abord passé sous 3,40 % en janvier (au plus bas depuis mi-septembre), est reparti à la hausse en février pour dépasser 4,00 % début mars (plus haut depuis début novembre), avant de revenir sous 3,40 % en milieu de mois suite aux inquiétudes sur les banques régionales. Il a évolué sans direction en fin de trimestre pour terminer à 3,47 % (-41pb en 3 mois). Au 2e trimestre, les marchés ont évolué sans grande direction jusqu'à la mi-mai, la volatilité, bien qu'en reflux par rapport aux niveaux touchés en mars restant élevée en raison de nouvelles faillites bancaires. Par ailleurs, le débat sur le plafond de la dette américaine s'est intensifié au fil des semaines. Ce sujet éminemment politique a entraîné de fortes variations sur le marché des Credit Default Swap (CDS). Le spread du CDS à 1 an s'est établi à 180pb de fin avril à mi-mai (contre une vingtaine de points de base fin 2022 et 80pb environ lorsque que le plafond de la dette a été atteint mi-janvier). Les taux des titres du Trésor très courts arrivant à maturité juste après la date-butoir (d'abord évaluée au 1er juin puis au 5) se sont violemment tendus, les investisseurs demandant une prime sur les titres susceptibles de ne pas être remboursés en cas de défaut technique des Etats-Unis. Ces deux éléments sont rapidement revenus à des niveaux normaux une fois la loi « Fiscal Responsibility Act of 2023 », qui prévoit la suspension du plafond de la dette jusqu'au 1er janvier 2025, ratifiée le 3 juin. Les données économiques, la remontée de 25pb du taux objectif des fonds fédéraux à 5,25 % début mai, et les ajustements des anticipations de politique monétaire de la Fed ont également contribué aux variations des taux longs au cours du 2e trimestre. Le taux à 10 ans a évolué entre 3,30 % et 3,60 % jusqu'à la mi-mai avant de s'établir entre 3,60 % et 3,80 % jusqu'à la fin du trimestre. Il termine à 3,84 %, en hausse de 37pb par rapport à fin mars et pratiquement inchangé par rapport à fin 2022 (-4pb). L'écart entre les taux à 10 ans et à 2 ans est passé de -55pb fin 2022 à -106pb fin juin.

L'évolution des marchés de la zone euro a été guidée par les anticipations sur la politique monétaire de la BCE et de la Fed et, bien évidemment, par les événements qui ont affecté les banques en mars, aux Etats-Unis puis en Europe. Notons toutefois que le marché interbancaire n'a été à aucun moment perturbé, ce qui montre la confiance des établissements de la zone euro les uns envers les autres. Le rendement du Bund allemand à 10 ans (2,57 % fin 2022) a commencé par se détendre en janvier pour revenir vers 2,00 % après un article de presse attribuant à la BCE l'intention de réduire le rythme de remontée de ses taux directeurs. Des commentaires soulignant que l'inflation reste trop élevée ont renvoyé le taux allemand à 10 ans au-dessus de 2,50 % fin février et à 2,75 % début mars (au plus haut depuis mi-2011). A plusieurs reprises, les variations des marchés ont été exacerbées par la réaction de certains investisseurs pris à contre-pied et contraints d'ajuster brutalement leurs positions. C'est le cas pour la détente qui a suivi la remontée de 50pb des taux directeurs de la BCE le 16 mars et a ponctuellement entraîné le rendement du Bund allemand à 10 ans sous 2,00 % en séance le 24 sur fond d'inquiétudes grandissantes pour les banques européennes. Alors que la BCE a axé sa communication sur l'inflation sous-jacente et sur l'inflation dans les services, qui ont continué à augmenter, les investisseurs imaginent que le cycle de resserrement monétaire est bientôt fini. Pourtant, alors que le risque d'une crise financière systémique s'est éloigné, les « faucons » continuent à évoquer des remontées plus importantes. Au 2e trimestre, le rendement du Bund allemand à 10 ans a évolué sans tendance entre 2,20 % et 2,50 %, ne passant que très ponctuellement au-dessus de 2,50 % entraîné par un mouvement international. Les investisseurs ont particulièrement réagi aux négociations sur le plafond de la dette aux Etats-Unis et aux données sur l'inflation au Royaume-Uni. L'accélération inattendue de l'inflation sous-jacente britannique (de 6,2 % en mars puis 6,8 % en avril et 7,1 % en mai) a fait craindre que le scénario du reflux de l'inflation sous-jacente doive être remis en cause dans les autres économies développées. Toutefois, le seuil symbolique et technique de 2,50 % pour le rendement du Bund allemand à 10 ans n'a pu être durablement franchi à la hausse dans la mesure où ce niveau est considéré par beaucoup d'investisseurs comme un point d'entrée sur le marché. Ce phénomène explique la surperformance des obligations gouvernementales de la zone euro par rapport à leurs homologues américaines et britanniques. La dégradation de nombreux indicateurs économiques, en particulier les enquêtes d'activité dans le secteur manufacturier et le climat des affaires en Allemagne, est l'autre facteur expliquant la détente semestrielle du taux allemand à 10 ans à 2,39 % fin juin (-18pb). Le taux allemand à 2 ans (2,76 % fin 2022), a connu de violentes fluctuations avant de terminer à 3,20 % fin juin (+43pb).

## Marchés des actions

L'instabilité du consensus économique a entraîné une forte volatilité sur toutes les classes d'actifs. En janvier, il s'est agi de rechercher les signes d'un tassement de l'activité et d'une inflexion de l'inflation pour valider le scénario d'un resserrement monétaire moins agressif, ce qui a permis aux actions mondiales de connaître un début d'année très positif. En février au contraire, les indicateurs se sont révélés meilleurs qu'attendu, conduisant les investisseurs à s'interroger sur la pertinence du scénario idéal qu'ils avaient envisagé en janvier. La normalisation des chaînes mondiales de production, la baisse des coûts de transport, le reflux des cours des matières premières ont favorisé le ralentissement de l'inflation totale mais l'inflation sous-jacente se maintient à des niveaux incompatibles avec l'objectif des banques centrales. Cet élément se révélera crucial en fin de période. En mars, les difficultés de plusieurs banques régionales américaines et une contagion, très limitée, à l'Europe, ont réveillé le spectre de la crise financière. La réaction rapide des autorités a permis aux actions de terminer le premier trimestre en forte hausse (+6,8 % pour l'indice MSCI AC World en dollars) mais n'a pas empêché de nouvelles révisions drastiques des anticipations de politique monétaire.

Malgré les divers événements qui ont tour à tour animé les échanges à partir d'avril, la hausse des actions s'est poursuivie au 2<sup>e</sup> trimestre (+5,6 %). La nervosité est restée présente en avril autour du scénario économique, de la crise des banques régionales américaines (à l'occasion de la publication de leurs résultats) et des incertitudes sur le relèvement ou non, du plafond de la dette américaine par le Congrès. Ce sujet a pesé sur les actions en mai (-1,3 %) alors que la date limite avant un défaut technique des Etats-Unis se rapprochait. Une solution politique a été trouvée in extremis, les négociateurs parvenant fin mai à un « accord de principe » sur la suspension du plafond de la dette jusqu'en 2025. Le Président Biden a ainsi pu ratifier la loi « Fiscal Responsibility Act of 2023 » début juin. Par ailleurs, la réaction rapide des pouvoirs publics (qui n'ont pas hésité à garantir en totalité les dépôts des établissements contraints à cesser leurs activités) a permis d'écarter totalement l'hypothèse d'une crise des banques régionales évoluant en crise financière systémique. En juin, les investisseurs ont reporté leur attention sur les indicateurs économiques. Même si les données ont soufflé le chaud et le froid, la résistance de l'économie américaine a été confirmée, ce qui a permis le retour du scénario d'atterrissage en douceur, a priori plus favorable aux actifs risqués que les autres possibilités précédemment envisagées.

Alors que les actions mondiales ont gagné 12,8 % en six mois, les actions émergentes ne sont parvenues à progresser que de 3,5 % (indice MSCI Emerging Markets en dollars). Des déceptions sur les indicateurs économiques en Chine ont remis en cause aux yeux des investisseurs la pertinence du thème du redémarrage de la Chine comme soutien de la croissance mondiale et des actions d'Asie émergentes. En raison du recul de 6,4 % de l'indice MSCI China, la progression de l'indice MSCI Asia a été limitée (+2,9 %) malgré la performance appréciable de certaines places (Corée du Sud, Taiwan) soutenues par l'envolée des semi-conducteurs.

Au sein des places développées, les bourses américaines et européennes ont fait jeu égal (+15,9 % pour le S&P 500 ; +16,0 % pour l'Eurostoxx 50) même si la bonne tenue du secteur technologique a permis au Nasdaq Composite de gagner plus de 30 % en six mois. Les indices japonais ont profité du recul du yen (-9,1% face au dollar et -10,8 % face à l'euro) comme en témoigne la hausse de 27,2 % du Nikkei 225. Les performances sont celles des indices en devises locales, dividendes non réinvestis.

## 2.4. Objectif du Fonds

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, parts d'organismes de placement collectif, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite géographique ou sectorielle, dans le respect des modalités relatives aux fonds d'épargne-pension. La partie investie en actions sera toujours supérieure à la partie investie dans les autres classes d'actifs. La composition des avoirs du fonds respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus.

## 2.5. Politique de placement du Fonds

BNP Paribas B Pension Sustainable Stability investira principalement en obligations et autres titres de créances libellés en devises diverses et dans une moindre mesure en actions d'entreprises mondiales. A titre accessoire, le Fonds peut procéder à d'autres investissements. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille.

Le fonds est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 52.5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM 1-10 Years (EUR) RI + 19.5% MSCI EMU (EUR) NR + 4.5% MSCI World ex-EMU (USD) NR+ 6% MSCI Europe Small Caps (USD) NR + 17.5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance. Il n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales et sociales.

Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales en accordant une attention particulière aux questions sociales, environnementales et de gouvernance, par l'application d'exclusions et par l'intégration ESG, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Ce fonds applique les exclusions suivantes :

- Les activités très nuisibles sont exclues (l'industrie de l'armement, du tabac, du charbon, du pétrole et gaz non conventionnels)\* ;
- L'exclusion de certaines entreprises au sein de secteurs sensibles (par exemple l'huile de palme, le nucléaire, l'amiante)\* ;
- L'exclusion des sociétés ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations Unies et les Principes Directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales\* .

\* La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM ou OPC. Ceux-ci devront avoir obtenu le label de durabilité Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacent, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 10 jours. Pour plus d'informations sur ce label, voir le lexique dans la partie générale du prospectus et <https://www.towardssustainability.be/fr>

Dans le processus d'investissement, une intégration ESG est réalisée. Elle consiste à analyser l'ensemble des émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

Les meilleurs scores ESG sont privilégiés, afin d'avoir un meilleur score ESG que l'univers d'investissement (surpondération des meilleurs scores et sous-pondération des moins bons) mais sans sélectionner les meilleurs scores absolus (pas d'approche best-in class).

Une révision de la totalité du portefeuille et du respect du contrôle des critères durables des actifs est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les critères ci-dessus ne seraient plus respectés, le gestionnaire ajustera la composition du portefeuille, dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Après couverture, l'exposition du fonds aux devises autres que l'euro ne peut excéder 20%.

**Catégories d'actifs autorisés** : valeurs mobilières, parts d'organismes de placement collectif, dépôts auprès d'un établissement de crédit, instruments financiers dérivés, instruments du marché monétaire, liquidités.

**Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées** : le Fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés (currency forwards) uniquement à titre de couverture. Ces instruments financiers dérivés ne font pas l'objet d'une analyse ESG.

**Garanties financières reçues dans le cadre des opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :**

Pour assurer la bonne fin de ces opérations, la contrepartie délivrera à l'OPC une garantie financière répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 et des Orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA\_2013\_03, et dont la valeur sera à tout moment supérieure à la valeur des titres engagés dans des opérations de financement sur titres ou de la transaction de gré à gré sur un instrument financier dérivé. Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations peuvent donner lieu à la remise de titres et/ou d'espèces en garantie. L'éligibilité de ces titres est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure de décote définie par les départements des risques de la société de gestion. Les titres reçus doivent être très liquides ce qui signifie cessibles rapidement sur le marché, normalement endéans un jour ouvré. Les titres reçus d'un même émetteur ne peuvent pas dépasser 20% de l'actif net (sauf exception prévue dans le tableau). Les titres reçus en garantie doivent être émis par une entité indépendante de la contrepartie, la performance de l'entité émettrice n'est pas attendue de montrer une corrélation élevée avec celle de la contrepartie.

<b>Actifs</b>
Espèces (EUR, USD et GBP ou la devise de référence du compartiment)
Instruments de taux
Titres d'états émis par un état des Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Titres supranationaux et titres émis par des « Agenciers » (organisations fondées par un ou plusieurs états)
Titres d'états émis par un état des Autres Pays, acceptés par la Société de Gestion
Actions émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Obligations convertibles émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Parts ou actions d'OPCVM monétaires conformes aux normes européennes(1)
Certificats de dépôts émis par des entreprises dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE et Autres Pays chaque fois acceptés par la Société de Gestion.
Indices Acceptés par la Société de Gestion & actions liées
Titrisations(2)

(1) Uniquement les OPCVM gérés par les sociétés du Groupe BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

(2) Instruments financiers permettant à des établissements financiers de transformer les créances qu'ils détiennent sur des entreprises ou des particuliers en titres négociables. L'acceptation d'une titrisation comme garantie financière est toujours sous réserve de l'accord du département Risques de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

L'éligibilité et le pourcentage des titres listés ci-dessus sont définis conformément à des contraintes d'investissement fixées par le département Risques de la Société de Gestion, avec l'intention d'assurer un profil de risque assez défensif. La procédure de décote est également définie par le département Risques de la Société de Gestion, et sert à assurer le portefeuille de garanties financières contre des évolutions négatives de sa valeur.

Les contraintes actuelles définies par le département Risques, et révisables en cas d'évolution conjoncturelles et/ou de nouvelles propositions du département Risques, ont les caractéristiques suivantes :

- Le portefeuille de garanties financières doit respecter l'ensemble des règles de diversification prévues à l'article 62 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 ainsi que les orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA\_2013\_03. Des limites par titre et par émetteur sont en place.
- Par classe d'actifs des instruments de taux, un rating minimal auquel chaque titre doit répondre est défini, selon le niveau de risque que la classe d'actifs révèle. Le rating est une notation établie par des agences spécialisées dans la matière. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (jusqu'à D), plus ce risque est élevé.
- Par classe d'actifs, le maximum de titres de cette classe accepté comme garantie financière est défini. Ce maximum sera plus bas pour des classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa
- La valeur de l'ensemble des garanties financières est définie sur base journalière – en déterminant la valeur, une décote est appliquée selon la classe d'actifs. Le niveau de décote sera plus élevé pour les classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa. Des haircuts appropriés sont en place, en fonction de la qualité de crédit de l'émetteur et de l'échéance des titres reçus.
- Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage et sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire ;
- Les garanties financières reçues en espèces, qui sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire, doivent uniquement être :
  - placées en dépôt auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes ;
  - investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
  - utilisées aux fins de transactions de prise en pension, à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
  - investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

**Opérations de financement sur titres :** Le Fonds ne s'engagera pas dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

**Caractéristiques des obligations et des titres de créances :** les obligations et les titres de créances dans lesquels le Fonds investit sont émis par tous types d'émetteurs : Etats, collectivités publiques territoriales, organismes publics internationaux, sociétés privées, .... La durée est généralement en ligne avec le marché ; le gestionnaire a cependant la faculté de s'en écarter en fonction de son opinion sur l'évolution future des taux. La grande majorité des obligations ont au moins un rating " investment grade ".

Les obligations "investment grade" correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une certaine notation selon une convention de marché. Cette note va de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou notes équivalentes d'autres agences de notation. Elles s'opposent aux "non-investment grade", également appelées "speculative grade" ou "high yield" qui, bien plus risquées, reçoivent une note allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus ce risque est élevé.

**Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :** les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions internes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

### 2.6. Politique suivie pendant l'exercice

L'absence de consensus économique cohérent a entraîné une volatilité élevée au sein des catégories d'actifs au cours de la première partie de 2023. Après des rendements désastreux en 2022, le début de l'année a été marqué par une reprise des actions mondiales, grâce à l'amélioration des perspectives mondiales avec la réouverture de la Chine et la normalisation de la chaîne d'approvisionnement, à l'atténuation des vents contraires liés aux prix de l'énergie en Europe et à la légère modération de l'inflation totale. Toutefois, les inquiétudes concernant l'inflation sous-jacente et les anticipations revues à la hausse concernant le relèvement des taux par les banques centrales ont pesé sur les actions. Les marchés boursiers mondiaux sont parvenus à se redresser au deuxième trimestre, malgré la nervosité persistante du scénario économique, les turbulences frappant le secteur bancaire et les incertitudes quant aux résultats des négociations sur le plafond de la dette américaine. Nous avons commencé l'année avec une exposition neutre aux Actions, en restant prudents à l'égard de l'Europe. Actuellement, nous restons en retrait vis-à-vis des Actions, avec une sous-pondération des actions mondiales. Sur les marchés obligataires, les changements rapides des attentes relatives à la politique monétaire au cours du semestre ont entraîné une volatilité accrue sur l'ensemble des échéances. Le ton agressif adopté par les banques centrales nous a incités à maintenir la sous-pondération à la durée au cours de la première partie de l'année, pivotant progressivement vers l'augmentation de la durée de notre poche Revenu fixe. Par ailleurs, nous continuons à privilégier le crédit européen de qualité « Investment grade ».

Dans la composition des actifs, sous la rubrique « autres valeurs mobilières », les informations suivantes sont reprises :

- « FRN ». Il s'agit d'un « Floating Rate Note », une obligation avec un taux d'intérêt qui peut varier.
- « VVPR ». Ceci est une abréviation de « Verlaagde Voorheffing/Précompte Réduit ». Il s'agit d'un instrument financier d'un émetteur belge, qui donne droit à un précompte réduit lors de l'encaissement du dividende de l'action correspondant.

### 2.7. Politique future

Le cycle de resserrement n'est pas terminé, même si sa fin semble proche. En outre, l'inflation sous-jacente persistante incitera probablement les banques centrales à maintenir leurs taux directeurs à des niveaux restrictifs, même en cas de croissance atone. Le retard enregistré par certains indicateurs économiques incite à la prudence à court terme, malgré le récent regain d'appétit des investisseurs pour le risque.

### 2.8. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

## 2.9. Indice(s) et benchmark(s)

Ce compartiment utilise les indices de référence : MSCI Europe Small Caps (USD) NR, MSCI World ex-EMU (USD) NR, MSCI EMU (EUR) NR, Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI et Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM 1-10 Years (EUR) RI

Les indices MSCI Developed Markets Small Cap offrent une représentation exhaustive de ce segment de taille en ciblant les sociétés qui font partie de l'indice Investable Market mais pas de l'indice Standard sur un marché développé particulier. Les indices incluent des indices de style Value and Growth et des indices sectoriels basés sur le Global Industry Classification Standard (GICS ®).

L'indice MSCI World est un indice d'actions pondéré en fonction du flottant. Il a été développé pour une valeur de base de 100 au 31 décembre 1969. L'indice inclut les marchés développés et n'inclut pas les marchés émergents.

L'indice MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) est une action pondérée par le flottant index. Il a été développé pour une valeur de base de 100 au 31 décembre 1998.

The Bloomberg Euro Aggregate : L'indice corporate est un indice de référence qui mesure la composante corporate de l'indice Euro Aggregate. Il comprend des titres de qualité « investment grade », libellés en euros, à taux fixe.

The Bloomberg Euro Aggregate : L'indice Treasury est un indice de référence qui mesure la composante Treasury de l'indice Euro Aggregate. L'indice est composé d'obligations publiques à taux fixe et de qualité investment grade des pays émergents de la zone euro. Cet indice contient actuellement des émissions libellées en euros de 17 pays.

Informations additionnelles : <https://www.msci.com/> / <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices/#/>

## 3. BILAN

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>487.790.033,05</b>	<b>488.760.534,67</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>479.909.605,83</b>	<b>480.293.101,79</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	327.681.146,09	315.618.329,39
B. Instruments du marché monétaire	4.692.671,62	9.061.371,75
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	140.987.747,83	145.136.833,90
E. OPC à nombre variable de parts	6.548.040,29	10.476.566,75
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>768.159,98</b>	<b>-828.825,27</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	5.057.489,15	2.364.256,60
b. Avoirs fiscaux	475.039,70	283.970,46
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-4.764.368,87	-3.477.001,48
c. Emprunts (-)		-50,85
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>5.677.946,11</b>	<b>9.127.621,14</b>
A. Avoirs bancaires à vue	5.677.946,11	9.127.621,14
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>1.434.321,13</b>	<b>168.637,01</b>
B. Produits acquis	2.050.627,43	792.438,54
C. Charges à imputer (-)	-616.306,30	-623.801,53
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>487.790.033,05</b>	<b>488.760.534,67</b>
A. Capital	471.743.446,02	562.652.916,79
B. Participations au résultat	-123.354,62	390.031,09
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	16.169.941,65	-74.282.413,21

## 4. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>13.890.785,60</b>	<b>-75.443.137,21</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	4.710.450,24	-39.913.478,20
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	9.332.014,39	-36.995.139,21
D. Autres valeurs mobilières	-13.078,04	
E. OPC à nombre variable de parts	300.103,38	-31.667,47
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-438.704,37	1.497.147,67
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>5.059.783,42</b>	<b>4.095.210,61</b>
A. Dividendes	2.865.412,03	3.391.088,02
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2.337.993,48	1.121.808,07
b. Dépôts et liquidités	167.093,19	352,94
C. Intérêts d'emprunts (-)	-4,85	-30.869,41
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-312.030,71	-387.563,46
F. Autres produits provenant des placements	1.320,28	394,45
<b>III. Autres produits</b>	<b>104,76</b>	<b>18.412,67</b>
B. Autres	104,76	18.412,67
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-2.780.732,13</b>	<b>-2.952.899,28</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-28.411,24	-17.043,99
B. Charges financières (-)	-7.251,79	-4.712,99
C. Rémunération due au dépositaire (-)		
Classic	-54.284,16	-51.134,88
O	1.011,97	-6.364,65
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-2.148.592,97	-2.324.315,50
b. Gestion administrative et comptable		
Classic	-35.798,14	-181.296,61
O	-153.069,09	-22.567,45
J. Taxes		
Classic	-17.096,67	-211.953,84
O	-215.970,09	-2.694,71
K. Autres charges (-)		
Classic	-121.269,95	-116.348,41
O		-14.466,25
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>2.279.156,05</b>	<b>1.160.724,00</b>
Sous-total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>16.169.941,65</b>	<b>-74.282.413,21</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>16.169.941,65</b>	<b>-74.282.413,21</b>

## 5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

---

### 5.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

#### Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

#### Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

#### Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

#### Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

#### Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

**5.2. Taux de change**

	30.06.23		30.06.22	
1 EUR	0,9760	CHF	1,0009	CHF
	7,4460	DKK	7,4366	DKK
	0,8582	GBP	0,8608	GBP
	8,5497	HKD	8,2036	HKD
	157,6877	JPY	142,0296	JPY
	11,6885	NOK	10,3288	NOK
	11,7842	SEK	10,7132	SEK
	1,4765	SGD	1,4550	SGD
	33,9786	TWD	31,0849	TWD
	1,0910	USD	1,0454	USD

## 6. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 6.1. Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
ADP	1.463	EUR	131,50	192.384,50		0,04%	0,04%
AIR LIQUIDE SA	17.166	EUR	164,20	2.818.657,20		0,59%	0,58%
ALSTOM	33.090	EUR	27,32	904.018,80		0,19%	0,19%
ARKEMA	1.863	EUR	86,30	160.776,90		0,03%	0,03%
ATOS	31.345	EUR	13,08	409.992,60		0,09%	0,08%
BELIEVE SA	16.963	EUR	11,38	193.038,94		0,04%	0,04%
BUREAU VERITAS SA	26.159	EUR	25,12	657.114,08		0,14%	0,13%
CREDIT AGRICOLE SA	107.913	EUR	10,87	1.173.230,14		0,24%	0,24%
EDENRED	17.789	EUR	61,34	1.091.177,26		0,23%	0,22%
EIFFAGE	3.648	EUR	95,58	348.675,84		0,07%	0,07%
ELIS SA - W/I	53.128	EUR	17,80	945.678,40		0,20%	0,19%
ESKER SA	2.290	EUR	138,60	317.394,00		0,07%	0,07%
ESSILOR INTERNATIONAL	9.185	EUR	172,60	1.585.331,00		0,33%	0,33%
FNAC DARTY SA	9.435	EUR	34,30	323.620,50		0,07%	0,07%
GECINA SA	7.545	EUR	97,55	736.014,75		0,15%	0,15%
INTERPARFUMS SA	16.699	EUR	65,30	1.090.444,70		0,23%	0,22%
IPSOS	15.174	EUR	50,95	773.115,30		0,16%	0,16%
LECTRA	23.513	EUR	27,30	641.904,90		0,13%	0,13%
LISI	13.682	EUR	26,30	359.836,60		0,07%	0,07%
LOREAL	1.527	EUR	427,10	652.181,70		0,14%	0,13%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4.888	EUR	863,00	4.218.343,99		0,88%	0,85%
MICHELIN (CGDE)	45.313	EUR	27,06	1.226.169,78		0,26%	0,25%
NEOEN SA	1.792	EUR	29,00	51.968,00		0,01%	0,01%
PERNOD-RICARD SA	6.534	EUR	202,40	1.322.481,60		0,28%	0,27%
REXEL SA	27.165	EUR	22,61	614.200,65		0,13%	0,13%
S.O.I.T.E.C.	1.913	EUR	154,95	296.419,35		0,06%	0,06%
SANOFI	12.703	EUR	98,20	1.247.434,60		0,26%	0,26%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	14.952	EUR	166,46	2.488.909,92		0,52%	0,51%
SOPRA STERIA GROUP	5.862	EUR	182,80	1.071.573,60		0,22%	0,22%
SPIE SA - W/I	39.205	EUR	29,60	1.160.468,00		0,24%	0,24%
TOTAL SA	41.358	EUR	52,55	2.173.362,90		0,45%	0,45%
VERALLIA	24.110	EUR	34,38	828.901,80		0,17%	0,17%
VIRBAC SA	2.329	EUR	270,50	629.994,50		0,13%	0,13%
WORLDLINE SA - W/I	16.497	EUR	33,50	552.649,50		0,12%	0,11%
<b>France</b>				<b>33.257.466,30</b>		<b>6,94%</b>	<b>6,80%</b>
ACKERMANS & VAN HAAREN	2.401	EUR	150,80	362.070,80		0,08%	0,07%
AEDIFICA	6.082	EUR	58,70	357.013,40		0,07%	0,07%
AGEAS	9.306	EUR	37,11	345.345,66		0,07%	0,07%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	41.573	EUR	51,83	2.154.728,59		0,45%	0,44%
ASCENCIO	2.159	EUR	44,00	94.996,00		0,02%	0,02%
AZELIS GROUP NV	38.759	EUR	20,88	809.287,92		0,17%	0,17%
BALTA GROUP NV	42.745	EUR	1,10	47.233,23		0,01%	0,01%
BARCO N.V.	42.508	EUR	22,84	970.882,72		0,20%	0,20%
BEKAERT NV	4.737	EUR	41,50	196.585,50		0,04%	0,04%
BIOCARTIS NV-W/I	16.938	EUR	0,36	6.148,49		0,00%	0,00%
CELYAD	3.847	EUR	0,52	2.008,13		0,00%	0,00%
CFE	65	EUR	9,25	601,25		0,00%	0,00%
COFINIMMO	1.813	EUR	68,80	124.734,40		0,03%	0,03%
DECEUNINCK NV	77.600	EUR	2,28	176.928,00		0,04%	0,04%
DIETEREN SA/NV	6.318	EUR	161,90	1.022.884,20		0,21%	0,21%
DREDGING ENVIRONMENTAL & MAR	2.832	EUR	125,00	354.000,00		0,07%	0,07%
ECONOCOM GROUP	7.676	EUR	2,66	20.379,78		0,00%	0,00%
ELIA SYSTEM OPERATOR SA/NV	5.467	EUR	116,30	635.812,10		0,13%	0,13%
FAGRON NV	36.505	EUR	15,42	562.907,10		0,12%	0,12%
GREENYARD FOODS	525	EUR	6,56	3.444,00		0,00%	0,00%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	7.766	EUR	72,16	560.394,56		0,12%	0,11%
INCLUSIO SA	7.226	EUR	14,25	102.970,50		0,02%	0,02%
ION BEAM APPLICATIONS	16.998	EUR	15,28	259.729,44		0,05%	0,05%
KBC GROEP NV	27.180	EUR	63,92	1.737.345,60		0,36%	0,36%
KINEPOLIS	21.687	EUR	41,25	894.588,75		0,19%	0,18%
LOTUS BAKERIES	208	EUR	7.270,00	1.512.160,00		0,32%	0,31%
MDX HEALTH	84.366	EUR	0,31	26.069,09		0,01%	0,01%
MELEXIS NV	5.044	EUR	89,90	453.455,60		0,09%	0,09%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
MITHRA PHARMACEUTICALS-W/I	18.102	EUR	1,99	36.022,98		0,01%	0,01%
MONTEA	4.956	EUR	70,60	349.893,60		0,07%	0,07%
NYXOAH SA	23.031	EUR	7,00	161.217,00		0,03%	0,03%
ONTEX GROUP NV - W/I	21.914	EUR	6,88	150.768,32		0,03%	0,03%
RECTICEL	24.384	EUR	10,90	265.785,60		0,06%	0,05%
RETAIL ESTATES	7.263	EUR	59,30	430.695,90		0,09%	0,09%
SOFINA	564	EUR	189,70	106.990,80		0,02%	0,02%
SOLVAY SA	10.936	EUR	102,30	1.118.752,80		0,23%	0,23%
TESSENDERLO GROUP	11.435	EUR	30,00	343.050,00		0,07%	0,07%
UCB SA	15.799	EUR	81,20	1.282.878,80		0,27%	0,26%
UMICORE	11.685	EUR	25,59	299.019,15		0,06%	0,06%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	22.441	EUR	25,12	563.717,92		0,12%	0,12%
WERELDHAVE BELGIUM	725	EUR	46,40	33.640,00		0,01%	0,01%
XIOR STUDENT HOUSING NV	14.895	EUR	27,25	405.888,75		0,08%	0,08%
<b>Belgique</b>				<b>19.343.026,43</b>		<b>4,02%</b>	<b>3,95%</b>
ADOBE SYSTEMS INC	1.223	USD	488,99	548.152,86		0,11%	0,11%
ALPHABET INC-CL A	8.227	USD	119,70	902.632,36		0,19%	0,19%
AMAZON.COM INC	7.288	USD	130,36	870.819,14		0,18%	0,18%
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP	6.693	USD	57,54	352.992,87		0,07%	0,07%
AMERICAN TOWER CORP	2.384	USD	193,94	423.788,23		0,09%	0,09%
APPLE INC	8.406	USD	193,97	1.494.511,29		0,31%	0,31%
APPLIED MATERIALS INC	2.206	USD	144,54	292.259,62		0,06%	0,06%
BAKER HUGHES CO	10.078	USD	31,61	291.994,12		0,06%	0,06%
BANK OF AMERICA CORP	17.751	USD	28,69	466.797,61		0,10%	0,10%
BIOGEN IDEC INC	1.242	USD	284,85	324.274,70		0,07%	0,07%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	7.842	USD	63,95	459.666,27		0,10%	0,09%
COMCAST CORP-CLASS A	15.276	USD	41,55	581.776,17		0,12%	0,12%
CUMMINS INC	1.957	USD	245,16	439.759,96		0,09%	0,09%
DEERE & CO	1.293	USD	405,19	480.211,43		0,10%	0,10%
ELI LILLY & CO	1.230	USD	468,98	528.730,89		0,11%	0,11%
FIRST SOLAR INC	1.306	USD	190,09	227.550,45		0,05%	0,05%
GENERAL MOTORS CO	9.081	USD	38,56	320.956,33		0,07%	0,07%
HF SINCLAIR CORP	5.849	USD	44,61	239.160,30		0,05%	0,05%
HOLOGIC INC	4.035	USD	80,97	299.462,83		0,06%	0,06%
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN-W/I	2.197	USD	167,45	337.202,25		0,07%	0,07%
KROGER CO	10.989	USD	47,00	473.403,30		0,10%	0,10%
MARSH & MCLENNAN COS	3.257	USD	188,08	561.481,72		0,12%	0,12%
MICRON TECHNOLOGY INC	3.614	USD	63,11	209.055,49		0,04%	0,04%
MICROSOFT CORP	4.469	USD	340,54	1.394.934,24		0,29%	0,29%
NVIDIA CORP	1.855	USD	423,02	719.250,32		0,15%	0,15%
PALO ALTO NETWORKS INC	2.418	USD	255,51	566.290,72		0,12%	0,12%
TJX COMPANIES INC	6.659	USD	84,79	517.522,10		0,11%	0,11%
UNION PACIFIC CORP	1.913	USD	204,62	358.788,32		0,07%	0,07%
UNITEDHEALTH GROUP INC	1.310	USD	480,64	577.120,44		0,12%	0,12%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	1.162	USD	351,91	374.811,57		0,08%	0,08%
VISA INC-CLASS A SHARES	2.786	USD	237,48	606.433,80		0,13%	0,12%
WASTE CONNECTIONS INC	3.753	USD	142,93	491.673,96		0,10%	0,10%
<b>Etats-Unis</b>				<b>16.733.465,66</b>		<b>3,49%</b>	<b>3,47%</b>
ADIDAS AG	4.797	EUR	177,78	852.810,66		0,18%	0,17%
AIXTRON SE	19.114	EUR	31,09	594.254,26		0,12%	0,12%
AMADEUS FIRE AG	4.948	EUR	111,80	553.186,40		0,12%	0,11%
BASLER AG	3.763	EUR	17,10	64.347,30		0,01%	0,01%
CANCOM SE	16.030	EUR	27,74	444.672,20		0,09%	0,09%
DE VOLKSBANK NV	6.412	EUR	213,20	1.367.038,40		0,28%	0,28%
DEUTSCHE BOERSE AG	5.370	EUR	169,10	908.067,00		0,19%	0,19%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	90.649	EUR	19,98	1.810.804,42		0,38%	0,37%
ENCAVIS AG	28.862	EUR	15,02	433.651,55		0,09%	0,09%
FREENET AG	28.046	EUR	22,98	644.497,08		0,13%	0,13%
GERRESHEIMER AG	10.407	EUR	103,10	1.072.961,70		0,22%	0,22%
HAMBORNER REIT AG	78.368	EUR	6,39	500.771,52		0,10%	0,10%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	32.937	EUR	37,78	1.244.524,55		0,26%	0,26%
JENOPTIK AG	7.510	EUR	31,44	236.114,40		0,05%	0,05%
JUNGHEINRICH - PRFD	9.172	EUR	33,54	307.628,88		0,06%	0,06%
NEXUS AG	3.977	EUR	56,50	224.700,50		0,05%	0,05%
SIEMENS AG-REG	17.638	EUR	152,54	2.690.500,52		0,56%	0,55%
STRATEC BIOMEDICAL AG	5.160	EUR	63,40	327.144,00		0,07%	0,07%
STROEER SE + CO KGAA	8.027	EUR	44,50	357.201,50		0,07%	0,07%
SYMRISE AG	6.571	EUR	96,02	630.947,42		0,13%	0,13%
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	296.595	EUR	2,58	764.325,32		0,16%	0,16%
<b>Allemagne</b>				<b>16.030.149,58</b>		<b>3,32%</b>	<b>3,28%</b>

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
AALBERTS INDUSTRIES NV	19.964	EUR	38,53	769.212,92		0,16%	0,16%
ALFEN BEHEER B.V.	6.766	EUR	61,58	416.650,28		0,09%	0,09%
ARCADIS NV	2.630	EUR	38,28	100.676,40		0,02%	0,02%
ARGENX SE	5.499	EUR	355,40	1.954.344,60		0,41%	0,40%
ASML HOLDING NV	6.259	EUR	663,00	4.149.717,00		0,86%	0,84%
ASR NEDERLAND NV	9.110	EUR	41,24	375.696,40		0,08%	0,08%
CORBION NV	16.671	EUR	21,86	364.428,06		0,08%	0,07%
EURONEXT NV - W/I	7.242	EUR	62,30	451.176,60		0,09%	0,09%
ONWARD MEDICAL	19.842	EUR	5,40	107.146,80		0,02%	0,02%
PROSUS NV	24.943	EUR	67,11	1.673.924,73		0,35%	0,34%
SHELL PLC	12.275	GBP	23,42	335.071,82		0,07%	0,07%
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	49.862	EUR	20,35	1.014.691,70		0,21%	0,21%
<b>Pays-Bas</b>				<b>11.712.737,31</b>		<b>2,44%</b>	<b>2,39%</b>
AMPLIFON SPA	11.723	EUR	33,59	393.775,57		0,08%	0,08%
BANCA GENERALI SPA	29.917	EUR	31,50	942.385,50		0,20%	0,19%
BREMBO SPA	46.010	EUR	13,58	624.815,80		0,13%	0,13%
BRUNELLO CUCINELLI SPA	9.421	EUR	80,60	759.332,60		0,16%	0,16%
EL.EN. SPA	8.492	EUR	10,99	93.327,08		0,02%	0,02%
FINECOBANK SPA	49.906	EUR	12,32	614.592,39		0,13%	0,13%
INTERPUMP GROUP SPA	18.881	EUR	50,88	960.665,28		0,20%	0,20%
INTESA SANPAOLO	626.807	EUR	2,40	1.504.336,80		0,31%	0,31%
IVECO GROUP NV	83.298	EUR	8,25	687.375,10		0,14%	0,14%
MEDIOBANCA SPA	68.208	EUR	10,96	747.559,68		0,16%	0,15%
MONCLER SPA	16.561	EUR	63,34	1.048.973,74		0,22%	0,22%
PIAGGIO & C. S.P.A.	26.736	EUR	3,80	101.596,80		0,02%	0,02%
SESA SPA	3.933	EUR	114,40	449.935,20		0,09%	0,09%
TECHNOGYM SPA	63.873	EUR	8,48	541.643,04		0,11%	0,11%
WIIT SPA	9.644	EUR	20,25	195.291,00		0,04%	0,04%
<b>Italie</b>				<b>9.665.605,58</b>		<b>2,01%</b>	<b>1,99%</b>
CARGOTEC OYJ-B SHARE	18.276	EUR	50,35	920.196,60		0,19%	0,19%
HARVIA OYJ	7.894	EUR	23,10	182.351,40		0,04%	0,04%
HUHTAMAKI OYJ	19.237	EUR	30,06	578.264,22		0,12%	0,12%
KONECRANES OYJ	17.353	EUR	36,85	639.458,05		0,13%	0,13%
METSA BOARD OYJ	14.707	EUR	6,76	99.419,32		0,02%	0,02%
NESTE OIL OYJ	37.025	EUR	35,26	1.305.501,50		0,27%	0,27%
NORDEA BANK ABP	67.829	EUR	9,97	675.983,81		0,14%	0,14%
OUTOTEC OYJ	86.608	EUR	11,04	956.585,36		0,20%	0,20%
SAMPO OYJ-A SHS	29.484	EUR	41,12	1.212.382,08		0,25%	0,25%
TERVEYSTALO OYJ	10.085	EUR	8,26	83.302,10		0,02%	0,02%
TIETOEVRY OYJ	12.592	EUR	25,28	318.325,76		0,07%	0,07%
UPM-KYMMENE CORP	31.550	EUR	27,27	860.368,50		0,18%	0,18%
<b>Finlande</b>				<b>7.832.138,70</b>		<b>1,63%</b>	<b>1,63%</b>
ANTOFAGASTA PLC	17.759	GBP	14,61	302.346,90		0,06%	0,06%
ASTRAZENECA PLC	4.760	GBP	112,76	625.458,95		0,13%	0,13%
BRITVIC PLC	41.854	GBP	8,56	417.491,39		0,09%	0,09%
CNH INDUSTRIAL NV	15.050	EUR	13,20	198.735,25		0,04%	0,04%
GREGGS PLC	16.198	GBP	25,54	482.079,96		0,10%	0,10%
IG GROUP HOLDINGS PLC	22.143	GBP	6,77	174.687,54		0,04%	0,04%
PAGEGROUP PLC	74.594	GBP	4,02	349.087,57		0,07%	0,07%
PETS AT HOME GROUP PLC	117.930	GBP	3,77	517.537,00		0,11%	0,11%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	6.367	GBP	59,12	438.637,81		0,09%	0,09%
STELLANTIS NV	60.073	EUR	16,08	965.973,84		0,20%	0,20%
WH SMITH PLC	44.591	GBP	15,48	804.368,33		0,17%	0,16%
YOUGOV PLC	33.242	GBP	10,00	387.368,18		0,08%	0,08%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>5.663.772,72</b>		<b>1,18%</b>	<b>1,17%</b>
AMADEUS IT HOLDING SA-A SHS	19.308	EUR	69,70	1.345.767,60		0,28%	0,28%
BANCO SANTANDER SA	462.787	EUR	3,38	1.566.534,00		0,33%	0,32%
BANKINTER SA	90.537	EUR	5,63	509.723,31		0,11%	0,10%
GRIFOLS SA	73.950	EUR	11,74	868.173,00		0,18%	0,18%
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	36.482	EUR	5,54	202.292,69		0,04%	0,04%
LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	5.807	EUR	42,34	245.868,38		0,05%	0,05%
VISCOFAN SA	12.933	EUR	63,30	818.658,90		0,17%	0,17%
<b>Espagne</b>				<b>5.557.017,88</b>		<b>1,16%</b>	<b>1,14%</b>
COCA-COLA HBC AG-DI	1.036	GBP	23,45	28.309,97		0,01%	0,01%
DSM-FIRMENICH AG	12.113	EUR	98,62	1.194.584,06		0,25%	0,24%
NESTLE SA-REG	4.711	CHF	107,60	519.341,84		0,11%	0,11%
SIEGFRIED HOLDING AG-REG	418	CHF	739,00	316.481,74		0,07%	0,06%
STMICROELECTRONICS NV	36.219	EUR	45,56	1.650.137,64		0,34%	0,34%
<b>Suisse</b>				<b>3.708.855,25</b>		<b>0,78%</b>	<b>0,76%</b>

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
ANDRITZ AG	14.462	EUR	51,05	738.285,10		0,15%	0,15%
BAWAG GROUP AG	18.839	EUR	42,22	795.382,58		0,17%	0,16%
OMV AG	16.045	EUR	38,84	623.187,80		0,13%	0,13%
WIENERBERGER AG	20.981	EUR	28,04	588.307,24		0,12%	0,12%
<b>Autriche</b>				<b>2.745.162,72</b>		<b>0,57%</b>	<b>0,56%</b>
GLANBIA PLC	63.967	EUR	13,70	876.347,90		0,18%	0,18%
IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	68.744	EUR	4,67	321.034,48		0,07%	0,07%
KEYWORDS STUDIOS PLC	27.352	GBP	18,10	576.905,20		0,12%	0,12%
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	8.886	EUR	30,53	271.289,58		0,06%	0,06%
<b>Irlande</b>				<b>2.045.577,16</b>		<b>0,43%</b>	<b>0,43%</b>
HEXATRONIC GROUP AB	26.633	SEK	80,38	181.662,86		0,04%	0,04%
HEXPOL AB	46.093	SEK	114,30	447.073,84		0,09%	0,09%
LOOMIS AB	32.561	SEK	314,60	869.269,63		0,18%	0,18%
<b>Suède</b>				<b>1.498.006,33</b>		<b>0,31%</b>	<b>0,31%</b>
KDDI CORP	12.000	JPY	4.441,00	337.959,14		0,07%	0,07%
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO	50.700	JPY	1.085,50	349.011,69		0,07%	0,07%
SONY CORP	6.000	JPY	13.330,00	507.205,06		0,11%	0,10%
<b>Japon</b>				<b>1.194.175,89</b>		<b>0,25%</b>	<b>0,24%</b>
JERONIMO MARTINS	36.851	EUR	25,24	930.119,24		0,19%	0,19%
<b>Portugal</b>				<b>930.119,24</b>		<b>0,19%</b>	<b>0,19%</b>
APERAM	3.056	EUR	28,58	87.340,48		0,02%	0,02%
BEFESA SA	5.143	EUR	35,00	180.005,00		0,04%	0,04%
RTL GROUP	818	EUR	36,62	29.955,16		0,01%	0,01%
SWORD GROUP	11.450	EUR	41,00	469.450,00		0,10%	0,10%
<b>Luxembourg</b>				<b>766.750,64</b>		<b>0,17%</b>	<b>0,17%</b>
SHURGARD SELF STORAGE LTD	14.432	EUR	41,83	603.690,56		0,13%	0,12%
<b>Ile de Guernesey</b>				<b>603.690,56</b>		<b>0,13%</b>	<b>0,12%</b>
DBS GROUP HOLDINGS LTD	17.300	SGD	31,52	369.316,63		0,08%	0,08%
<b>Singapour</b>				<b>369.316,63</b>		<b>0,08%</b>	<b>0,08%</b>
DFDS A/S	10.600	DKK	248,40	353.620,42		0,07%	0,07%
<b>Danemark</b>				<b>353.620,42</b>		<b>0,07%</b>	<b>0,07%</b>
AIA GROUP LTD	35.200	HKD	80,85	332.867,82		0,07%	0,07%
<b>Hong-Kong</b>				<b>332.867,82</b>		<b>0,07%</b>	<b>0,07%</b>
CRAYON GROUP HOLDING AS	30.968	NOK	105,00	278.191,38		0,06%	0,06%
<b>Norvège</b>				<b>278.191,38</b>		<b>0,06%</b>	<b>0,06%</b>
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	15.000	TWD	579,00	255.601,68		0,05%	0,05%
<b>Taiwan</b>				<b>255.601,68</b>		<b>0,05%</b>	<b>0,05%</b>
TENCENT HOLDINGS LTD	2.800	HKD	337,20	110.431,95		0,02%	0,02%
<b>Chine</b>				<b>110.431,95</b>		<b>0,02%</b>	<b>0,02%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>140.987.747,83</b>		<b>29,37%</b>	<b>28,95%</b>
BERLIN HYP AG 0.5% 16-26/09/2023	100.000	EUR	99,20	99.198,84		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 1% 18-17/04/2024	168.000	EUR	97,69	164.117,32		0,03%	0,03%
COMMERZBANK AG 1.25% 18-23/10/2023	200.000	EUR	99,19	198.381,16		0,04%	0,04%
CREDIT AGRICOLE 0.75% 18-05/12/2023	800.000	EUR	98,62	788.991,52		0,16%	0,16%
MITSUB UFJ FIN 0.978% 20-09/06/2024	770.000	EUR	97,13	747.898,77		0,16%	0,15%
SUMITOMO MITSUI 0.465% 19-30/05/2024	100.000	EUR	96,76	96.762,12		0,02%	0,02%
UNIONE DI BANCHE 1.5% 19-10/04/2024	1.450.000	EUR	97,98	1.420.718,41		0,30%	0,29%
<b>Emis par un établissement de crédit</b>				<b>3.516.068,14</b>		<b>0,73%</b>	<b>0,71%</b>
CARREFOUR SA 0.75% 16-26/04/2024	100.000	EUR	97,42	97.416,46		0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 0% 19-17/06/2024	100.000	EUR	96,16	96.157,22		0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 1.069% 19-05/02/2024	1.000.000	EUR	98,30	983.029,80		0,20%	0,20%
<b>Emis par une entreprise privée</b>				<b>1.176.603,48</b>		<b>0,24%</b>	<b>0,24%</b>
<b>EUR</b>				<b>4.692.671,62</b>		<b>0,97%</b>	<b>0,95%</b>
<b>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE</b>				<b>4.692.671,62</b>		<b>0,97%</b>	<b>0,95%</b>
ABN AMRO BANK NV 0.5% 21-23/09/2029	500.000	EUR	79,62	398.085,70		0,08%	0,08%
ABN AMRO BANK NV 0.875% 18-22/04/2025	354.000	EUR	94,48	334.452,93		0,07%	0,07%
ABN AMRO BANK NV 2.375% 22-01/06/2027	100.000	EUR	93,16	93.163,33		0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 3% 22-01/06/2032	100.000	EUR	92,52	92.520,28		0,02%	0,02%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
ABN AMRO BANK NV 3.75% 23-20/04/2025	100.000	EUR	99,09	99.092,70		0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 3.875% 23-21/12/2026	100.000	EUR	99,23	99.232,29		0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 4% 23-16/01/2028	100.000	EUR	97,95	97.946,44		0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 4.25% 22-21/02/2030	100.000	EUR	98,91	98.912,13		0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 5.5% 23-21/09/2033	100.000	EUR	99,30	99.295,04		0,02%	0,02%
AGENCE FRANCAISE 0% 20-28/10/2027	1.000.000	EUR	86,62	866.151,80		0,18%	0,18%
AIB GROUP PLC 21-17/11/2027 FRN	1.260.000	EUR	86,99	1.096.094,54		0,23%	0,22%
AIB GROUP PLC 22-04/04/2028 FRN	630.000	EUR	90,64	571.034,65		0,12%	0,12%
AIB GROUP PLC 22-04/07/2026 FRN	200.000	EUR	97,54	195.079,76		0,04%	0,04%
AIB GROUP PLC 22-16/02/2029 FRN	100.000	EUR	102,92	102.923,07		0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 1% 19-21/06/2026	900.000	EUR	91,27	821.440,71		0,17%	0,17%
BANCO BILBAO VIZ 1.375% 18-14/05/2025	300.000	EUR	94,71	284.116,38		0,06%	0,06%
BANCO BILBAO VIZ 1.75% 22-26/11/2025	100.000	EUR	94,23	94.228,81		0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	400.000	EUR	93,70	374.819,72		0,08%	0,08%
BANCO BILBAO VIZ 23-13/01/2031 FRN	100.000	EUR	99,69	99.688,42		0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 23-15/09/2033 FRN	100.000	EUR	98,89	98.887,64		0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 23-21/09/2171 FRN	200.000	EUR	99,39	198.772,74		0,04%	0,04%
BANCO BILBAO VIZ 3.375% 22-20/09/2027	100.000	EUR	96,81	96.809,44		0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 4.375% 22-14/10/2029	400.000	EUR	101,36	405.440,48		0,08%	0,08%
BANCO BPM SPA 0.75% 22-15/03/2027	400.000	EUR	89,06	356.229,64		0,07%	0,07%
BANCO BPM SPA 23-14/06/2028 FRN	200.000	EUR	99,29	198.579,48		0,04%	0,04%
BANCO BPM SPA 4.875% 23-18/01/2027	600.000	EUR	99,16	594.985,32		0,12%	0,12%
BANCO SABADELL 20-11/03/2027 FRN	100.000	EUR	90,46	90.456,70		0,02%	0,02%
BANCO SABADELL 21-16/06/2028 FRN	200.000	EUR	83,68	167.359,12		0,03%	0,03%
BANCO SABADELL 22-08/09/2026 FRN	100.000	EUR	99,34	99.340,50		0,02%	0,02%
BANCO SABADELL 22-10/11/2028 FRN	100.000	EUR	100,65	100.648,65		0,02%	0,02%
BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	200.000	EUR	94,99	189.971,72		0,04%	0,04%
BANCO SABADELL 23-07/06/2029 FRN	200.000	EUR	99,64	199.284,72		0,04%	0,04%
BANCO SANTANDER 0.3% 19-04/10/2026	1.700.000	EUR	88,78	1.509.254,39		0,31%	0,31%
BANCO SANTANDER 1.125% 20-23/06/2027	300.000	EUR	88,69	266.056,47		0,06%	0,05%
BANCO SANTANDER 21-24/06/2029 FRN	100.000	EUR	82,82	82.822,27		0,02%	0,02%
BANCO SANTANDER 23-23/08/2033 FRN	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
BANCO SANTANDER 3.75% 23-16/01/2026	100.000	EUR	98,48	98.481,28		0,02%	0,02%
BANCO SANTANDER 4.25% 23-12/06/2030	200.000	EUR	99,96	199.913,00		0,04%	0,04%
BANK NOVA SCOTIA 0.25% 21-01/11/2028	100.000	EUR	81,47	81.474,99		0,02%	0,02%
BANK NOVA SCOTIA 3.05% 22-31/10/2024	100.000	EUR	98,78	98.775,60		0,02%	0,02%
BANK OF AMER CRP 4.134% 23-12/06/2028	158.000	EUR	99,00	156.426,87		0,03%	0,03%
BANK OF IRELAND 21-10/05/2027 FRN	410.000	EUR	88,02	360.866,30		0,08%	0,07%
BANK OF IRELAND 23-04/07/2031 FRN	271.000	EUR	99,60	269.902,45		0,06%	0,06%
BANKINTER SA 0.625% 20-06/10/2027	700.000	EUR	85,23	596.638,77		0,12%	0,12%
BANQ FED CRD MUT 0.1% 20-08/10/2027	800.000	EUR	84,90	679.171,84		0,14%	0,14%
BANQ FED CRD MUT 0.625% 22-19/11/2027	100.000	EUR	84,90	84.897,75		0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 3.875% 23-26/01/2028	100.000	EUR	97,11	97.109,08		0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 4% 22-21/11/2029	100.000	EUR	99,51	99.508,43		0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 4.375% 23-02/05/2030	100.000	EUR	99,06	99.061,04		0,02%	0,02%
BAYERISCHE LND BK 4.25% 23-21/06/2027	300.000	EUR	99,44	298.334,70		0,06%	0,06%
BELFIUS BANK SA 0.375% 21-08/06/2027	100.000	EUR	86,80	86.799,88		0,02%	0,02%
BELFIUS BANK SA 3.875% 23-12/06/2028	400.000	EUR	99,07	396.275,16		0,08%	0,08%
BERLIN HYP AG 0.375% 22-25/01/2027	100.000	EUR	87,79	87.791,54		0,02%	0,02%
BERLIN HYP AG 0.5% 19-05/11/2029	100.000	EUR	79,56	79.561,31		0,02%	0,02%
BERLIN HYP AG 1.125% 17-25/10/2027	200.000	EUR	87,66	175.321,86		0,04%	0,04%
BERLIN HYP AG 3% 23-10/01/2033	306.000	EUR	98,93	302.726,96		0,06%	0,06%
BNG BANK NV 0% 21-20/01/2031	2.550.000	EUR	79,22	2.020.221,18		0,42%	0,41%
BNG BANK NV 3% 23-11/01/2033	379.000	EUR	98,91	374.857,76		0,08%	0,08%
BNP PARIBAS 1.125% 19-28/08/2024	200.000	EUR	96,67	193.338,26		0,04%	0,04%
BNP PARIBAS 19-04/06/2026 FRN	100.000	EUR	92,98	92.980,78		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 2.75% 15-27/01/2026	100.000	EUR	95,81	95.811,72		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 20-14/10/2027 FRN	1.000.000	EUR	87,76	877.595,60		0,18%	0,18%
BNP PARIBAS 21-13/04/2027 FRN	100.000	EUR	88,31	88.308,02		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 22-11/07/2030 FRN	200.000	EUR	80,64	161.277,92		0,03%	0,03%
BNP PARIBAS 23-10/01/2031 FRN	100.000	EUR	98,42	98.415,04		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 23-13/04/2031 FRN	500.000	EUR	98,12	490.576,60		0,10%	0,10%
BNP PARIBAS 23-23/02/2029 FRN	100.000	EUR	98,47	98.471,05		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 4.125% 23-24/05/2033	100.000	EUR	99,79	99.789,17		0,02%	0,02%
BPCE 22-14/01/2028 FRN	200.000	EUR	86,10	172.209,62		0,04%	0,04%
BPCE 23-01/06/2033 FRN	100.000	EUR	99,74	99.738,14		0,02%	0,02%
BPCE 23-14/06/2034 FRN	100.000	EUR	100,26	100.261,28		0,02%	0,02%
BPCE SFH 0.01% 20-27/05/2030	400.000	EUR	79,63	318.505,84		0,07%	0,07%
BPCE SFH 1.75% 22-27/05/2032	500.000	EUR	88,08	440.391,55		0,09%	0,09%
CAIXA GERAL DEPO 21-21/09/2027 FRN	100.000	EUR	86,82	86.818,66		0,02%	0,02%
CAIXA GERAL DEPO 22-15/06/2026 FRN	100.000	EUR	95,83	95.830,22		0,02%	0,02%
CAIXABANK 0.625% 19-01/10/2024	700.000	EUR	95,60	669.190,90		0,14%	0,14%
CAIXABANK 20-18/11/2026 FRN	1.200.000	EUR	90,13	1.081.512,84		0,23%	0,22%
CAIXABANK 21-09/02/2029 FRN	200.000	EUR	82,88	165.768,26		0,03%	0,03%
CAIXABANK 21-26/05/2028 FRN	100.000	EUR	85,88	85.877,60		0,02%	0,02%
CAIXABANK 22-14/11/2030 FRN	100.000	EUR	102,61	102.613,94		0,02%	0,02%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
CAIXABANK 23-13/06/2171 FRN	200.000	EUR	96,36	192.727,72		0,04%	0,04%
CAIXABANK 23-16/05/2027 FRN	500.000	EUR	99,01	495.038,20		0,10%	0,10%
CAIXABANK 23-30/05/2034 FRN	100.000	EUR	99,17	99.166,90		0,02%	0,02%
CAIXABANK 3.75% 22-07/09/2029	300.000	EUR	98,65	295.935,66		0,06%	0,06%
CAJA RURAL NAV 0.75% 22-16/02/2029	300.000	EUR	85,82	257.451,99		0,05%	0,05%
CAJA RURAL NAV 3% 23-26/04/2027	300.000	EUR	97,31	291.939,84		0,06%	0,06%
CASSA DEPOSITI E 1% 20-11/02/2030	300.000	EUR	81,77	245.309,13		0,05%	0,05%
CASSA DEPOSITI E 2% 20-20/04/2027	500.000	EUR	92,83	464.127,65		0,10%	0,10%
CASSA DEPOSITI E 3.5% 22-19/09/2027	2.800.000	EUR	97,36	2.726.208,52		0,57%	0,56%
CASSA DEPOSITI E 3.875% 23-13/02/2029	300.000	EUR	98,69	296.069,79		0,06%	0,06%
COMMERZBANK AG 20-24/03/2026 FRN	100.000	EUR	92,71	92.707,97		0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG 21-29/12/2031 FRN	200.000	EUR	82,37	164.744,40		0,03%	0,03%
COMMERZBANK AG 22-14/09/2027 FRN	100.000	EUR	93,77	93.766,70		0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG 23-05/10/2033 FRN	100.000	EUR	99,25	99.250,00		0,02%	0,02%
COOPERATIEVE RAB 22-30/11/2032 FRN	100.000	EUR	94,61	94.611,98		0,02%	0,02%
COOPERATIEVE RAB 23-25/04/2029 FRN	100.000	EUR	98,73	98.734,82		0,02%	0,02%
COOPERATIEVE RAB 4% 23-10/01/2030	100.000	EUR	97,95	97.947,31		0,02%	0,02%
CRD MUTUEL ARKEA 20-11/06/2029 FRN	100.000	EUR	85,63	85.630,79		0,02%	0,02%
CRD MUTUEL ARKEA 3.875% 23-22/05/2028	300.000	EUR	99,15	297.458,82		0,06%	0,06%
CRED AGRICOLE SA 0.125% 20-09/12/2027	1.700.000	EUR	84,28	1.432.808,79		0,30%	0,29%
CRED AGRICOLE SA 0.375% 19-21/10/2025	700.000	EUR	92,05	644.384,65		0,13%	0,13%
CRED AGRICOLE SA 20-31/12/2060 FRN	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
CRED AGRICOLE SA 21-21/09/2029 FRN	100.000	EUR	82,32	82.324,40		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 22-12/10/2026 FRN	500.000	EUR	98,74	493.703,10		0,10%	0,10%
CRED AGRICOLE SA 3.375% 22-28/07/2027	100.000	EUR	97,37	97.366,83		0,02%	0,02%
CREDIT AG HOME L 3.25% 23-08/06/2033	200.000	EUR	99,33	198.665,30		0,04%	0,04%
DEUTSCHE BANK AG 22-05/09/2030 FRN	100.000	EUR	96,13	96.125,72		0,02%	0,02%
DEUTSCHE KREDIT 0.01% 21-23/02/2026	118.000	EUR	89,19	105.242,08		0,02%	0,02%
DEUTSCHE KREDIT 1.625% 22-05/05/2032	313.000	EUR	88,67	277.538,23		0,06%	0,06%
DEXIA CRED LOCAL 0% 21-21/01/2028	1.700.000	EUR	85,90	1.460.251,04		0,30%	0,30%
DNB BANK ASA 22-18/01/2028 FRN	200.000	EUR	87,74	175.476,82		0,04%	0,04%
DNB BANK ASA 22-21/09/2027 FRN	305.000	EUR	96,80	295.254,37		0,06%	0,06%
DNB BANK ASA 22-28/02/2033 FRN	100.000	EUR	97,83	97.827,89		0,02%	0,02%
DNB BANK ASA 22-31/05/2026 FRN	100.000	EUR	94,89	94.888,05		0,02%	0,02%
DNB BANK ASA 23-13/09/2033 FRN	100.000	EUR	99,09	99.093,38		0,02%	0,02%
DNB BANK ASA 23-14/03/2029 FRN	100.000	EUR	99,73	99.732,62		0,02%	0,02%
DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	126.000	EUR	97,80	123.228,20		0,03%	0,03%
ERSTE GROUP 0.125% 21-17/05/2028	100.000	EUR	82,48	82.480,17		0,02%	0,02%
ERSTE GROUP 23-30/05/2030 FRN	100.000	EUR	99,21	99.208,70		0,02%	0,02%
ING GROEP NV 2.5% 18-15/11/2030	700.000	EUR	90,36	632.542,96		0,13%	0,13%
ING GROEP NV 21-09/06/2032 FRN	300.000	EUR	84,37	253.113,03		0,05%	0,05%
ING GROEP NV 22-23/05/2026 FRN	400.000	EUR	95,31	381.224,04		0,08%	0,08%
ING GROEP NV 23-20/02/2035 FRN	100.000	EUR	97,32	97.324,57		0,02%	0,02%
ING GROEP NV 23-23/05/2034 FRN	100.000	EUR	99,95	99.953,24		0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 0.75% 19-04/12/2024	300.000	EUR	95,09	285.255,90		0,06%	0,06%
INTESA SANPAOLO 0.75% 21-16/03/2028	208.000	EUR	85,15	177.115,72		0,04%	0,04%
INTESA SANPAOLO 2.925% 20-14/10/2030	300.000	EUR	82,66	247.991,91		0,05%	0,05%
INTESA SANPAOLO 23-08/03/2028 FRN	490.000	EUR	99,77	488.852,52		0,10%	0,10%
INTESA SANPAOLO 23-20/02/2034 FRN	200.000	EUR	98,79	197.585,70		0,04%	0,04%
INTESA SANPAOLO 4% 23-19/05/2026	500.000	EUR	98,92	494.621,05		0,10%	0,10%
INTESA SANPAOLO 4.75% 22-06/09/2027	150.000	EUR	100,19	150.281,75		0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 4.875% 23-19/05/2030	100.000	EUR	99,82	99.815,03		0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 5.25% 22-13/01/2030	220.000	EUR	102,59	225.703,63		0,05%	0,05%
INTESA SANPAOLO 5.625% 23-08/03/2033	200.000	EUR	99,57	199.134,52		0,04%	0,04%
JYSKE BANK A/S 5.5% 22-16/11/2027	100.000	EUR	100,77	100.774,26		0,02%	0,02%
KBC GROUP NV 20-16/06/2027 FRN	200.000	EUR	89,25	178.500,00		0,04%	0,04%
KBC GROUP NV 3% 22-25/08/2030	200.000	EUR	92,81	185.612,14		0,04%	0,04%
KBC GROUP NV 4.375% 23-06/12/2031	300.000	EUR	99,41	298.233,90		0,06%	0,06%
KFW 0% 20-15/09/2028	550.000	EUR	85,54	470.447,51		0,10%	0,10%
KFW 0% 20-18/02/2025	1.039.000	EUR	94,54	982.282,34		0,20%	0,20%
KFW 0% 21-09/11/2028	1.114.000	EUR	85,15	948.588,16		0,20%	0,19%
KFW 0% 22-30/04/2027	375.000	EUR	88,61	332.300,25		0,07%	0,07%
KFW 0.01% 19-05/05/2027	1.220.000	EUR	88,59	1.080.844,36		0,23%	0,22%
KFW 0.125% 22-30/06/2025	3.730.000	EUR	93,76	3.497.347,59		0,73%	0,72%
KFW 1.25% 22-30/06/2027	2.370.000	EUR	92,77	2.198.750,67		0,46%	0,45%
KFW 1.375% 22-07/06/2032	160.000	EUR	87,90	140.638,03		0,03%	0,03%
KFW 2.5% 22-19/11/2025	994.000	EUR	98,16	975.737,54		0,20%	0,20%
KUTXABANK 21-14/10/2027 FRN	700.000	EUR	86,70	606.926,25		0,13%	0,12%
KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	600.000	EUR	98,92	593.546,28		0,12%	0,12%
LA BANQUE POST H 3% 23-31/01/2031	400.000	EUR	98,00	391.989,64		0,08%	0,08%
LA BANQUE POSTAL 0.75% 21-23/06/2031	400.000	EUR	76,26	305.033,88		0,06%	0,06%
LA BANQUE POSTAL 1.375% 19-24/04/2029	600.000	EUR	85,31	511.866,96		0,11%	0,10%
LB BADEN-WUERT 0.25% 21-21/07/2028	100.000	EUR	81,99	81.992,54		0,02%	0,02%
LB BADEN-WUERT 0.375% 19-30/09/2027	200.000	EUR	83,40	166.803,70		0,03%	0,03%
LEASEPLAN CORP 0.25% 21-07/09/2026	1.371.000	EUR	87,83	1.204.133,40		0,25%	0,25%
LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	100.000	EUR	89,52	89.522,13		0,02%	0,02%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
MBANK 21-21/09/2027 FRN	100.000	EUR	77,43	77.426,00		0,02%	0,02%
MEDIOBANCA SPA 22-07/02/2029 FRN	267.000	EUR	99,60	265.920,36		0,06%	0,05%
MITSUB UFJ FIN 3.556% 22-15/06/2032	200.000	EUR	95,71	191.416,90		0,04%	0,04%
MORGAN STANLEY 22-07/05/2032 FRN	100.000	EUR	90,13	90.129,54		0,02%	0,02%
MORGAN STANLEY 22-08/05/2026 FRN	100.000	EUR	95,40	95.395,37		0,02%	0,02%
MORGAN STANLEY 23-02/03/2029 FRN	100.000	EUR	100,45	100.446,10		0,02%	0,02%
NATL AUSTRALIABK 2.125% 22-24/05/2028	100.000	EUR	92,80	92.797,65		0,02%	0,02%
NATWEST GROUP 22-06/09/2028 FRN	407.000	EUR	96,82	394.055,45		0,08%	0,08%
NATWEST GROUP 23-14/03/2028 FRN	100.000	EUR	99,34	99.335,19		0,02%	0,02%
NATWEST GROUP 23-16/02/2029 FRN	100.000	EUR	98,49	98.489,50		0,02%	0,02%
NATWEST GROUP 23-28/02/2034 FRN	100.000	EUR	98,55	98.554,65		0,02%	0,02%
NATWEST MARKETS 1.375% 22-02/03/2027	300.000	EUR	89,76	269.277,63		0,06%	0,06%
NATWEST MARKETS 4.25% 23-13/01/2028	100.000	EUR	98,90	98.895,14		0,02%	0,02%
NIBC BANK NV 0.25% 21-09/09/2026	100.000	EUR	84,30	84.299,90		0,02%	0,02%
NN BANK NV 0.5% 21-21/09/2028	600.000	EUR	82,69	496.131,96		0,10%	0,10%
NN BANK NV 1.875% 22-17/05/2032	200.000	EUR	89,36	178.720,22		0,04%	0,04%
NORDEA BANK 0.375% 19-28/05/2026	200.000	EUR	90,35	180.708,66		0,04%	0,04%
NORDEA BANK ABP 0.5% 21-19/03/2031	151.000	EUR	78,90	119.146,46		0,02%	0,02%
NORDEA BANK ABP 1.125% 22-16/02/2027	578.000	EUR	90,10	520.777,42		0,11%	0,11%
NORDEA BANK ABP 4.125% 23-05/05/2028	100.000	EUR	99,02	99.018,99		0,02%	0,02%
NRW BANK 0.1% 20-09/07/2035	1.122.000	EUR	69,56	780.509,09		0,16%	0,16%
RAIFFEISEN BK IN 23-26/01/2027 FRN	100.000	EUR	97,82	97.821,27		0,02%	0,02%
ROYAL BK CANADA 2.125% 22-26/04/2029	100.000	EUR	89,90	89.900,58		0,02%	0,02%
ROYAL BK CANADA 4.125% 23-05/07/2028	100.000	EUR	99,33	99.332,00		0,02%	0,02%
ROYAL BK SCOTLND 19-15/11/2025 FRN	470.000	EUR	94,65	444.864,45		0,09%	0,09%
SBAB BANK AB 0.125% 21-27/08/2026	710.000	EUR	88,20	626.249,04		0,13%	0,13%
SBAB BANK AB 1.875% 22-10/12/2025	611.000	EUR	94,89	579.791,04		0,12%	0,12%
SBAB BANK AB 23-26/06/2026 FRN	100.000	EUR	99,67	99.665,02		0,02%	0,02%
SKANDINAV ENSKIL 0.75% 22-09/08/2027	680.000	EUR	86,63	589.060,27		0,12%	0,12%
SKANDINAV ENSKIL 4% 22-09/11/2026	100.000	EUR	98,66	98.655,71		0,02%	0,02%
SKANDINAV ENSKIL 4.125% 23-29/06/2027	100.000	EUR	99,84	99.837,52		0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	100.000	EUR	88,33	88.333,18		0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 21-02/12/2027 FRN	800.000	EUR	86,59	692.701,68		0,14%	0,14%
SOCIETE GENERALE 22-06/09/2032 FRN	100.000	EUR	98,77	98.773,34		0,02%	0,02%
SPAREBANK 1 OEST 0.125% 21-03/03/2028	100.000	EUR	82,84	82.844,05		0,02%	0,02%
SPAREBANK 1 OEST 1.75% 22-27/04/2027	530.000	EUR	91,54	485.178,22		0,10%	0,10%
SPAREBANK 1 SMN 0.125% 19-11/09/2026	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
SPAREBANK 1 SR 2.875% 22-20/09/2025	380.000	EUR	96,88	368.134,23		0,08%	0,08%
SPAREBANK 1 SR 21-15/07/2027 FRN	100.000	EUR	87,25	87.252,64		0,02%	0,02%
SPAREBANKEN 3.125% 22-14/11/2025	490.000	EUR	98,35	481.935,92		0,10%	0,10%
SUMITOMO MITSUI 0.934% 17-11/10/2024	500.000	EUR	96,03	480.150,20		0,10%	0,10%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.01% 20-02/12/2027	870.000	EUR	83,89	729.871,80		0,15%	0,15%
TORONTO DOM BANK 0.5% 22-18/01/2027	100.000	EUR	87,52	87.518,44		0,02%	0,02%
TORONTO DOM BANK 3.25% 22-27/04/2026	200.000	EUR	98,19	196.373,34		0,04%	0,04%
UNICREDIT 0.01% 20-24/06/2030	328.000	EUR	80,31	263.411,22		0,05%	0,05%
UNICREDIT BK AUS 1.5% 22-24/05/2028	300.000	EUR	91,18	273.544,62		0,06%	0,06%
UNICREDIT SPA 21-05/07/2029 FRN	893.000	EUR	83,47	745.356,65		0,16%	0,15%
UNICREDIT SPA 22-15/11/2027 FRN	150.000	EUR	102,30	153.442,67		0,03%	0,03%
UNICREDIT SPA 23-17/01/2029 FRN	100.000	EUR	100,00	100.000,69		0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 0.01% 19-16/09/2024	100.000	EUR	95,02	95.017,75		0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 0.25% 21-22/06/2026	100.000	EUR	87,95	87.950,84		0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 20-22/10/2030 FRN	900.000	EUR	90,65	815.880,33		0,17%	0,17%
VOLKSBANK NV 22-04/05/2027 FRN	800.000	EUR	93,11	744.909,12		0,16%	0,15%
VOLKSBANK NV 4.625% 23-23/11/2027	600.000	EUR	98,27	589.623,36		0,12%	0,12%
VOLKSBANK NV 4.875% 23-07/03/2030	100.000	EUR	100,00	100.000,66		0,02%	0,02%
WESTPAC BANKING 21-13/05/2031 FRN	419.000	EUR	86,59	362.812,06		0,08%	0,07%
<b>Emis par un établissement de crédit</b>				<b>70.417.040,46</b>		<b>14,64%</b>	<b>14,47%</b>
ACTION LOGEMENT 0.75% 21-19/07/2041	200.000	EUR	62,12	124.237,92		0,03%	0,03%
ACTION LOGEMENT 1.375% 22-13/04/2032	200.000	EUR	85,21	170.425,48		0,04%	0,03%
ACTION LOGEMENT 3.125% 22-28/09/2037	400.000	EUR	94,38	377.527,40		0,08%	0,08%
AGENCE FRANCE 0% 20-20/09/2027	600.000	EUR	86,76	520.552,44		0,11%	0,11%
AUTONOMOUS COMMU 0.16% 21-30/07/2028	500.000	EUR	84,73	423.638,55		0,09%	0,09%
AUTONOMOUS COMMU 1.723% 22-30/04/2032	556.000	EUR	86,01	478.224,89		0,10%	0,10%
AUTONOMOUS COMMU 3.362% 23-31/10/2028	129.000	EUR	99,58	128.462,43		0,03%	0,03%
BASQUE GOVT 0.45% 21-30/04/2032	930.000	EUR	77,17	717.675,89		0,15%	0,15%
BASQUE GOVT 1.125% 19-30/04/2029	348.000	EUR	87,89	305.866,49		0,06%	0,06%
BASQUE GOVT 1.875% 22-30/07/2033	422.000	EUR	85,52	360.908,41		0,08%	0,07%
BELGIAN 1.25% 18-22/04/2033	470.000	EUR	85,65	402.545,60		0,08%	0,08%
BELGIAN 1.7% 19-22/06/2050	260.938	EUR	71,09	185.499,52		0,04%	0,04%
BELGIAN 2.75% 22-22/04/2039	886.083	EUR	93,46	828.137,82		0,17%	0,17%
BELGIAN 3.3% 23-22/06/2054	938.371	EUR	97,62	916.037,56		0,19%	0,19%
BPIFRANCE 0% 21-25/05/2028	800.000	EUR	85,52	684.175,92		0,14%	0,14%
BUNDESUBL-120 0% 20-10/10/2025	1.970.000	EUR	93,54	1.842.836,50		0,38%	0,38%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
BUNDESOBL-183 0% 21-10/04/2026	3.500.000	EUR	92,32	3.231.025,00		0,67%	0,66%
CAISSE AMORT DET 0% 20-25/11/2030	1.500.000	EUR	79,58	1.193.706,75		0,25%	0,24%
CAISSE AMORT DET 0% 21-25/05/2031	400.000	EUR	78,55	314.217,84		0,07%	0,06%
CAISSE AMORT DET 0.45% 22-19/01/2032	600.000	EUR	80,10	480.611,82		0,10%	0,10%
CAISSE AMORT DET 1.5% 22-25/05/2032	500.000	EUR	87,77	438.844,80		0,09%	0,09%
CAISSE AMORT DET 1.75% 22-25/11/2027	100.000	EUR	94,06	94.063,72		0,02%	0,02%
CAISSE AMORT DET 2.75% 22-25/11/2032	300.000	EUR	96,97	290.899,89		0,06%	0,06%
CAISSE AMORT DET 2.875% 22-25/05/2032	3.500.000	EUR	98,29	3.440.197,95		0,72%	0,71%
CAISSE AMORT DET 3% 23-25/05/2028	1.000.000	EUR	99,07	990.741,20		0,21%	0,20%
CAISSE DES DEPOT 0.01% 21-01/06/2026	1.200.000	EUR	90,50	1.086.025,08		0,23%	0,22%
CAISSE DES DEPOT 3% 23-25/05/2028	300.000	EUR	99,09	297.259,14		0,06%	0,06%
CAISSE FR DE FIN 0.5% 19-19/02/2027	500.000	EUR	89,58	447.880,65		0,09%	0,09%
CHILE 0.555% 21-21/01/2029	450.000	EUR	83,15	374.184,00		0,08%	0,08%
CHILE 0.83% 19-02/07/2031	807.000	EUR	78,43	632.913,96		0,13%	0,13%
COMM FRANC BELG 0.625% 21-11/06/2035	500.000	EUR	71,37	356.852,50		0,07%	0,07%
COMM FRANC BELG 1.625% 22-03/05/2032	300.000	EUR	87,05	261.157,80		0,05%	0,05%
COMUNIDAD MADRID 0.42% 21-30/04/2031	240.000	EUR	78,80	189.118,56		0,04%	0,04%
COMUNIDAD MADRID 0.827% 20-30/07/2027	560.000	EUR	89,92	503.546,29		0,10%	0,10%
DEUTSCHLAND I/L 0.1% 15-15/04/2026	2.740.043	EUR	97,78	2.679.082,33		0,56%	0,55%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/05/2036	2.533.000	EUR	73,22	1.854.561,28		0,39%	0,38%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2050	11.230.000	EUR	54,07	6.071.959,93		1,27%	1,23%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 18-15/02/2028	7.830.000	EUR	91,11	7.133.756,40		1,49%	1,45%
DEUTSCHLAND REP 1% 22-15/05/2038	250.000	EUR	81,67	204.167,50		0,04%	0,04%
DEUTSCHLAND REP 1.7% 22-15/08/2032	760.000	EUR	94,59	718.861,20		0,15%	0,15%
DEUTSCHLAND REP 1.8% 22-15/08/2053	5.409.000	EUR	87,49	4.732.388,19		0,99%	0,96%
DEUTSCHLAND REP 1.8% 23-15/08/2053	371.474	EUR	87,70	325.790,49		0,07%	0,07%
DUCHY OF LUX 0% 20-14/09/2032	61.000	EUR	76,41	46.612,48		0,01%	0,01%
EFSF 0% 20-13/10/2027	8.683.000	EUR	87,21	7.572.780,33		1,58%	1,54%
EFSF 1.5% 22-15/12/2025	1.248.000	EUR	95,50	1.191.807,55		0,25%	0,24%
ESTONIA REP OF 0.125% 20-10/06/2030	423.000	EUR	80,17	339.106,41		0,07%	0,07%
EUROPEAN UNION 0% 20-04/10/2030	1.030.000	EUR	80,72	831.417,03		0,17%	0,17%
EUROPEAN UNION 0% 20-04/11/2025	1.140.000	EUR	92,61	1.055.778,97		0,22%	0,22%
EUROPEAN UNION 0% 21-06/07/2026	2.890.181	EUR	90,74	2.622.506,02		0,55%	0,54%
EUROPEAN UNION 0.1% 20-04/10/2040	1.790.000	EUR	59,45	1.064.082,68		0,22%	0,22%
EUROPEAN UNION 0.4% 21-04/02/2037	500.000	EUR	69,99	349.963,55		0,07%	0,07%
EUROPEAN UNION 1.25% 22-04/02/2043	1.654.705	EUR	71,99	1.191.201,11		0,25%	0,24%
EUROPEAN UNION 1.625% 22-04/12/2029	2.534.924	EUR	91,70	2.324.570,18		0,48%	0,48%
EUROPEAN UNION 2.75% 22-04/02/2033	194.813	EUR	97,31	189.573,70		0,04%	0,04%
EUROPEAN UNION 2.75% 22-04/12/2037	213.000	EUR	95,11	202.593,52		0,04%	0,04%
FINNISH GOVT 0.75% 15-15/04/2031	2.199.000	EUR	84,95	1.868.136,04		0,39%	0,38%
FINNISH GOVT 2.75% 23-15/04/2038	2.050.000	EUR	95,36	1.954.854,79		0,41%	0,40%
FLEMISH COMMUNIT 0.375% 20-15/04/2030	1.200.000	EUR	82,92	995.048,64		0,21%	0,20%
FLEMISH COMMUNIT 3% 22-12/10/2032	3.600.000	EUR	96,95	3.490.209,00		0,73%	0,72%
FRANCE O.A.T. 0% 22-25/05/2032	5.020.000	EUR	77,76	3.903.752,80		0,81%	0,80%
FRANCE O.A.T. 0.1% 20-01/03/2026	5.114.657	EUR	98,01	5.012.649,96		1,04%	1,02%
FRANCE O.A.T. 0.5% 15-25/05/2025	5.108.000	EUR	94,91	4.847.798,48		1,01%	0,98%
FRANCE O.A.T. 0.5% 21-25/06/2044	2.920.000	EUR	59,31	1.731.968,80		0,36%	0,36%
FRANCE O.A.T. 0.75% 21-25/05/2053	5.892.343	EUR	53,30	3.140.913,44		0,65%	0,64%
FRANCE O.A.T. 0.75% 22-25/02/2028	7.881.000	EUR	90,72	7.149.327,96		1,49%	1,46%
FRANCE O.A.T. 1.25% 16-25/05/2036	1.862.000	EUR	80,82	1.504.812,54		0,31%	0,31%
FRANCE O.A.T. 1.5% 19-25/05/2050	3.337.000	EUR	69,58	2.321.984,71		0,48%	0,48%
FRANCE O.A.T. 1.75% 17-25/06/2039	3.670.000	EUR	83,07	3.048.742,40		0,64%	0,63%
FRANCE O.A.T. 3% 23-25/05/2054	836.408	EUR	94,64	791.563,99		0,16%	0,16%
FRANCE O.A.T. 4% 06-25/10/2038	1.124.000	EUR	110,35	1.240.334,00		0,26%	0,25%
ILE DE FRANCE 0% 21-20/04/2028	1.500.000	EUR	85,45	1.281.790,65		0,27%	0,26%
INSTIT CRDT OFCL 0% 20-30/04/2026	1.040.000	EUR	90,55	941.713,34		0,20%	0,19%
INSTIT CRDT OFCL 0% 21-30/04/2027	780.000	EUR	87,69	683.960,78		0,14%	0,14%
INSTIT CRDT OFCL 2.65% 22-31/01/2028	800.000	EUR	96,50	771.998,00		0,16%	0,16%
IRISH GOVT 1.35% 18-18/03/2031	380.000	EUR	90,20	342.760,23		0,07%	0,07%
IRISH GOVT 3% 23-18/10/2043	415.385	EUR	98,00	407.063,72		0,08%	0,08%
ITALY BTPS 0.95% 20-15/09/2027	1.814.000	EUR	89,43	1.622.242,06		0,34%	0,33%
ITALY BTPS 0.95% 21-01/03/2037	1.394.000	EUR	67,37	939.082,04		0,20%	0,19%
ITALY BTPS 1.5% 21-30/04/2045	4.220.000	EUR	61,84	2.609.795,70		0,54%	0,54%
ITALY BTPS 2.45% 17-01/09/2033	7.970.000	EUR	87,10	6.941.531,28		1,45%	1,41%
ITALY BTPS 3.4% 22-01/04/2028	21.204.000	EUR	98,53	20.891.966,18		4,34%	4,27%
ITALY BTPS 4% 22-30/04/2035	785.000	EUR	98,92	776.537,70		0,16%	0,16%
ITALY BTPS 4% 23-30/10/2031	6.220.000	EUR	100,82	6.271.190,60		1,31%	1,28%
ITALY BTPS 4.5% 23-01/10/2053	990.000	EUR	101,68	1.006.652,59		0,21%	0,21%
JUNTA ANDALUCIA 0.5% 21-30/04/2031	1.399.000	EUR	78,89	1.103.617,24		0,23%	0,23%
JUNTA ANDALUCIA 2.4% 22-30/04/2032	1.569.000	EUR	90,59	1.421.364,95		0,30%	0,29%
JUNTA CASTILLA 3.5% 23-30/04/2033	190.000	EUR	99,36	188.778,30		0,04%	0,04%
KHFC 0.01% 20-07/07/2025	950.000	EUR	91,94	873.468,00		0,18%	0,18%
KHFC 0.723% 22-22/03/2025	1.359.000	EUR	94,16	1.279.620,81		0,27%	0,26%
KUNTARAHOITUS 0.05% 20-10/09/2035	980.000	EUR	69,30	679.186,55		0,14%	0,14%
LAND HESSEN 0% 21-11/08/2025	2.260.000	EUR	92,77	2.096.497,36		0,44%	0,43%
MUNI FINANCE PLC 0.75% 17-07/09/2027	310.000	EUR	90,23	279.725,77		0,06%	0,06%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
NETHERLANDS GOVT 0.5% 19-15/01/2040	4.450.000	EUR	70,57	3.140.543,00		0,65%	0,64%
NIEDERSACHSEN 0.125% 19-07/03/2025	1.800.000	EUR	94,36	1.698.567,30		0,35%	0,35%
NORDRHEIN-WEST 0% 20-12/10/2035	1.620.000	EUR	68,58	1.111.075,06		0,23%	0,23%
NORDRHEIN-WEST 3% 22-27/01/2028	2.809.000	EUR	99,11	2.784.114,79		0,58%	0,57%
REGION WALLONNE 0.25% 19-03/05/2026	1.600.000	EUR	91,30	1.460.760,00		0,30%	0,30%
REGION WALLONNE 1.05% 20-22/06/2040	400.000	EUR	66,63	266.538,72		0,06%	0,05%
REGION WALLONNE 3.75% 23-22/04/2039	400.000	EUR	100,43	401.734,32		0,08%	0,08%
REP OF AUSTRIA 0% 21-20/02/2031	2.370.000	EUR	79,63	1.887.329,12		0,39%	0,39%
REP OF AUSTRIA 0.5% 17-20/04/2027	1.069.000	EUR	90,89	971.579,89		0,20%	0,20%
REP OF AUSTRIA 1.2% 15-20/10/2025	459.000	EUR	95,59	438.773,11		0,09%	0,09%
REP OF AUSTRIA 1.85% 22-23/05/2049	717.000	EUR	78,73	564.528,37		0,12%	0,12%
REP OF AUSTRIA 2.9% 23-20/02/2033	6.010.000	EUR	98,77	5.936.336,03		1,24%	1,21%
REP OF AUSTRIA 2.9% 23-23/05/2029	659.000	EUR	99,73	657.248,38		0,14%	0,13%
REP OF LATVIA 0% 21-24/01/2029	469.000	EUR	80,64	378.192,22		0,08%	0,08%
REP OF SLOVENIA 0.125% 21-01/07/2031	1.430.000	EUR	78,21	1.118.345,80		0,23%	0,23%
SLOVAKIA GOVT 4% 23-23/02/2043	1.440.000	EUR	99,38	1.431.022,18		0,30%	0,29%
SOCIETE PARIS 0.3% 21-02/09/2036	1.100.000	EUR	66,54	731.939,01		0,15%	0,15%
SOCIETE PARIS 1.625% 22-08/04/2042	500.000	EUR	72,41	362.048,60		0,08%	0,07%
SPANISH GOVT 0.85% 21-30/07/2037	823.000	EUR	69,67	573.351,18		0,12%	0,12%
SPANISH GOVT 1% 21-30/07/2042	4.090.000	EUR	62,90	2.572.446,40		0,54%	0,53%
SPANISH GOVT 1.9% 22-31/10/2052	5.801.000	EUR	66,10	3.834.461,00		0,80%	0,79%
SPANISH GOVT 2.55% 22-31/10/2032	820.000	EUR	93,59	767.468,50		0,16%	0,16%
SPANISH GOVT 3.55% 23-31/10/2033	4.169.000	EUR	100,73	4.199.423,28		0,88%	0,85%
SPANISH GOVT 3.9% 23-30/07/2039	1.215.000	EUR	102,03	1.239.646,52		0,26%	0,25%
UNEDIC 0% 20-19/11/2030	900.000	EUR	80,07	720.655,65		0,15%	0,15%
UNEDIC 0.01% 21-25/11/2031	800.000	EUR	77,72	621.770,00		0,13%	0,13%
UNEDIC 0.1% 21-25/05/2034	1.000.000	EUR	72,00	719.979,40		0,15%	0,15%
UNEDIC 0.25% 20-25/11/2029	1.100.000	EUR	83,82	921.981,94		0,19%	0,19%
VILLE DE PARIS 3% 22-27/09/2042	100.000	EUR	91,89	91.893,85		0,02%	0,02%
XUNTA DE GALICIA 0.268% 21-30/07/2028	4.199.000	EUR	85,17	3.576.183,33		0,75%	0,73%
<b>Emis par un état ou une institution nationale</b>				<b>207.385.138,97</b>		<b>43,22%</b>	<b>42,40%</b>
ABERTIS INFRAEST 4.125% 23-31/01/2028	100.000	EUR	99,67	99.665,80		0,02%	0,02%
ACCIONA FILIALES 3.75% 23-25/04/2030	200.000	EUR	97,99	195.986,04		0,04%	0,04%
ACEA SPA 0% 21-28/09/2025	104.000	EUR	90,88	94.511,10		0,02%	0,02%
ACEA SPA 0.25% 21-28/07/2030	1.390.000	EUR	77,26	1.073.975,58		0,22%	0,22%
ACEA SPA 3.875% 23-24/01/2031	120.000	EUR	97,48	116.976,85		0,02%	0,02%
ADIF ALTA VELOCI 0.55% 20-30/04/2030	1.100.000	EUR	81,27	894.002,12		0,19%	0,18%
ADIF ALTA VELOCI 0.55% 21-31/10/2031	800.000	EUR	77,38	619.076,08		0,13%	0,13%
ADIF ALTA VELOCI 3.5% 22-30/07/2029	1.300.000	EUR	98,63	1.282.144,50		0,27%	0,26%
AHOLD DELHAIZE 3.5% 23-04/04/2028	112.000	EUR	99,02	110.907,22		0,02%	0,02%
ALLIANDER 0.375% 20-10/06/2030	264.000	EUR	81,90	216.221,81		0,05%	0,04%
ALLIANDER 0.875% 19-24/06/2032	680.000	EUR	80,39	546.675,32		0,11%	0,11%
ALLIANDER 2.625% 22-09/09/2027	100.000	EUR	96,36	96.359,82		0,02%	0,02%
ALLIANDER 3.25% 23-13/06/2028	141.000	EUR	98,70	139.168,44		0,03%	0,03%
ALLIANZ SE 22-05/07/2052 FRN	100.000	EUR	92,82	92.815,65		0,02%	0,02%
ALLIANZ SE 23-25/07/2053 FRN	100.000	EUR	102,75	102.749,30		0,02%	0,02%
AROUNDTOWN SA 0.375% 21-15/04/2027	100.000	EUR	71,55	71.553,08		0,01%	0,01%
ASML HOLDING NV 2.25% 22-17/05/2032	181.000	EUR	91,87	166.287,85		0,03%	0,03%
ASSICURAZIONI 2.124% 19-01/10/2030	312.000	EUR	82,23	256.559,97		0,05%	0,05%
ASSICURAZIONI 2.429% 20-14/07/2031	765.000	EUR	82,76	633.078,81		0,13%	0,13%
ASSICURAZIONI 5.8% 22-06/07/2032	650.000	EUR	104,39	678.524,21		0,14%	0,14%
AXA SA 21-07/10/2041 FRN	173.000	EUR	75,91	131.322,22		0,03%	0,03%
AXA SA 22-10/03/2043 FRN	100.000	EUR	91,89	91.888,44		0,02%	0,02%
BAYER AG 4% 23-26/08/2026	67.000	EUR	100,01	67.009,40		0,01%	0,01%
BAYER AG 4.25% 23-26/08/2029	31.000	EUR	100,79	31.244,75		0,01%	0,01%
BAYER AG 4.625% 23-26/05/2033	38.000	EUR	101,51	38.573,12		0,01%	0,01%
BOOKING HLDS INC 4% 22-15/11/2026	100.000	EUR	100,11	100.114,80		0,02%	0,02%
BOOKING HLDS INC 4.25% 22-15/05/2029	200.000	EUR	101,19	202.387,04		0,04%	0,04%
BOUYGUS SA 2.25% 22-29/06/2029	100.000	EUR	91,72	91.719,38		0,02%	0,02%
BOUYGUS SA 3.25% 22-30/06/2037	100.000	EUR	90,11	90.109,60		0,02%	0,02%
BOUYGUS SA 4.625% 22-07/06/2032	100.000	EUR	104,49	104.491,61		0,02%	0,02%
BOUYGUS SA 5.375% 22-30/06/2042	200.000	EUR	109,46	218.918,66		0,05%	0,04%
CARREFOUR SA 3.75% 23-10/10/2030	100.000	EUR	97,92	97.917,57		0,02%	0,02%
CIE DE ST GOBAIN 3.5% 23-18/01/2029	100.000	EUR	98,10	98.099,92		0,02%	0,02%
CNH IND FIN 1.75% 17-12/09/2025	141.000	EUR	95,24	134.293,46		0,03%	0,03%
CNH IND FIN 1.75% 19-25/03/2027	193.000	EUR	92,29	178.117,40		0,04%	0,04%
CNP ASSURANCES 19-27/07/2050 FRN	800.000	EUR	79,50	635.984,40		0,13%	0,13%
CNP ASSURANCES 23-18/07/2053 FRN	300.000	EUR	95,57	286.700,58		0,06%	0,06%
COCA-COLA HBC BV 2.75% 22-23/09/2025	1.050.000	EUR	97,49	1.023.662,43		0,21%	0,21%
COVIVIO 1.125% 19-17/09/2031	100.000	EUR	79,79	79.787,07		0,02%	0,02%
DAIMLER TRUCK 3.875% 23-19/06/2026	100.000	EUR	99,53	99.525,04		0,02%	0,02%
DANONE 3.071% 22-07/09/2032	100.000	EUR	96,21	96.210,11		0,02%	0,02%
DEUTSCHE WOHNEN 0.5% 21-07/04/2031	200.000	EUR	70,16	140.310,18		0,03%	0,03%
DIGITAL INTREPID 0.625% 21-15/07/2031	100.000	EUR	69,32	69.315,98		0,01%	0,01%
E.ON SE 0.375% 20-29/09/2027	160.000	EUR	87,65	140.234,59		0,03%	0,03%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portfeuille	% Actif net
E.ON SE 0.875% 20-20/08/2031	96.000	EUR	80,55	77.329,08		0,02%	0,02%
E.ON SE 0.875% 22-18/10/2034	182.000	EUR	74,35	135.324,97		0,03%	0,03%
E.ON SE 1.625% 22-29/03/2031	145.000	EUR	86,59	125.559,08		0,03%	0,03%
E.ON SE 3.875% 23-12/01/2035	132.000	EUR	99,24	131.001,01		0,03%	0,03%
EDENRED 3.625% 23-13/06/2031	100.000	EUR	98,70	98.701,84		0,02%	0,02%
EDENRED 3.625% 23-13/12/2026	100.000	EUR	99,16	99.158,17		0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 0.375% 19-16/09/2026	243.000	EUR	89,57	217.645,91		0,05%	0,04%
EDP FINANCE BV 1.875% 18-13/10/2025	150.000	EUR	95,44	143.161,04		0,03%	0,03%
EDP FINANCE BV 1.875% 22-21/09/2029	100.000	EUR	89,09	89.091,82		0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 3.875% 22-11/03/2030	100.000	EUR	99,66	99.656,25		0,02%	0,02%
EDP SA 1.625% 20-15/04/2027	500.000	EUR	92,08	460.400,10		0,10%	0,09%
EDP SA 20-20/07/2080 FRN	100.000	EUR	91,11	91.109,59		0,02%	0,02%
EDP SA 21-02/08/2081 FRN	200.000	EUR	87,78	175.568,70		0,04%	0,04%
EDP SA 21-14/03/2082 FRN	400.000	EUR	84,85	339.415,52		0,07%	0,07%
EDP SA 23-23/04/2083 FRN	100.000	EUR	99,07	99.073,97		0,02%	0,02%
ELEC DE FRANCE 1% 16-13/10/2026	200.000	EUR	91,32	182.644,24		0,04%	0,04%
ELEC DE FRANCE 4.75% 22-12/10/2034	300.000	EUR	101,04	303.127,62		0,06%	0,06%
ELI LILLY & CO 0.5% 21-14/09/2033	240.000	EUR	75,33	180.791,06		0,04%	0,04%
ELIA TRANS BE 3.625% 23-18/01/2033	100.000	EUR	98,72	98.723,73		0,02%	0,02%
ENBW 3.625% 22-22/11/2026	24.000	EUR	99,28	23.826,44		0,00%	0,00%
ENEL FIN INTL NV 0.375% 21-28/05/2029	100.000	EUR	81,49	81.489,94		0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 0.875% 22-17/01/2031	149.000	EUR	79,56	118.537,65		0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 1% 17-16/09/2024	200.000	EUR	96,38	192.757,10		0,04%	0,04%
ENEL FIN INTL NV 1.5% 19-21/07/2025	600.000	EUR	95,10	570.603,30		0,12%	0,12%
ENEL FIN INTL NV 4% 23-20/02/2031	100.000	EUR	99,20	99.196,72		0,02%	0,02%
ENERGIE BADEN-WU 19-05/11/2079 FRN	200.000	EUR	93,26	186.518,92		0,04%	0,04%
ENERGIE BADEN-WU 20-29/06/2080 FRN	300.000	EUR	89,04	267.118,23		0,06%	0,05%
ENEXIS HOLDING 0.625% 20-17/06/2032	600.000	EUR	77,94	467.636,88		0,10%	0,10%
ENEXIS HOLDING 3.625% 23-12/06/2034	100.000	EUR	100,33	100.325,68		0,02%	0,02%
ENGIE 0.5% 19-24/10/2030	800.000	EUR	79,15	633.235,60		0,13%	0,13%
ENGIE 3.5% 22-27/09/2029	100.000	EUR	98,95	98.946,76		0,02%	0,02%
ENI SPA 3.625% 23-19/05/2027	100.000	EUR	98,35	98.350,99		0,02%	0,02%
ENI SPA 4.25% 23-19/05/2033	100.000	EUR	99,15	99.152,57		0,02%	0,02%
EVONIK 21-02/09/2081 FRN	100.000	EUR	84,00	84.000,00		0,02%	0,02%
FAURECIA 2.375% 21-15/06/2029	609.000	EUR	81,48	496.189,21		0,10%	0,10%
FERROVIE DEL 0.375% 21-25/03/2028	138.000	EUR	84,49	116.592,35		0,02%	0,02%
FERROVIE DEL 3.75% 22-14/04/2027	474.000	EUR	98,22	465.580,05		0,10%	0,10%
FERROVIE DEL 4.125% 23-23/05/2029	371.000	EUR	98,96	367.148,61		0,08%	0,08%
GAS NAT FENOSA F 0.875% 17-15/05/2025	600.000	EUR	94,19	565.121,22		0,12%	0,12%
GECINA 0.875% 22-25/01/2033	100.000	EUR	75,13	75.129,96		0,02%	0,02%
GEN MOTORS FIN 4.5% 23-22/11/2027	100.000	EUR	99,19	99.187,01		0,02%	0,02%
GSK CAPITAL BV 3% 22-28/11/2027	100.000	EUR	97,53	97.525,13		0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 1.375% 22-11/03/2032	300.000	EUR	85,86	257.573,73		0,05%	0,05%
IBERDROLA FIN SA 23-25/07/2171 FRN	200.000	EUR	96,81	193.617,80		0,04%	0,04%
IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	300.000	EUR	98,34	295.005,00		0,06%	0,06%
IBERDROLA INTL 19-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	96,85	193.704,92		0,04%	0,04%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	200.000	EUR	86,12	172.240,64		0,04%	0,04%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	77,19	77.193,54		0,02%	0,02%
IBM CORP 3.75% 23-06/02/2035	100.000	EUR	97,75	97.746,78		0,02%	0,02%
ICADE 1% 22-19/01/2030	500.000	EUR	78,88	394.391,90		0,08%	0,08%
ICADE 1.5% 17-13/09/2027	300.000	EUR	88,52	265.550,19		0,06%	0,05%
ICADE SANTE SAS 1.375% 20-17/09/2030	700.000	EUR	76,29	534.051,63		0,11%	0,11%
ILE DE FRANCE MB 0.4% 21-28/05/2031	400.000	EUR	80,61	322.452,96		0,07%	0,07%
ILE DE FRANCE MB 3.7% 23-14/06/2038	100.000	EUR	101,77	101.771,24		0,02%	0,02%
INFINEON TECH 0.625% 22-17/02/2025	100.000	EUR	94,63	94.630,16		0,02%	0,02%
INMOBILIARIA COL 2% 18-17/04/2026	100.000	EUR	93,77	93.769,99		0,02%	0,02%
JCDECAUX SA 1.625% 22-07/02/2030	100.000	EUR	81,76	81.759,45		0,02%	0,02%
JCDECAUX SA 2.625% 20-24/04/2028	100.000	EUR	92,04	92.038,07		0,02%	0,02%
KERING 1.875% 22-05/05/2030	100.000	EUR	91,72	91.715,90		0,02%	0,02%
KERING 3.25% 23-27/02/2029	100.000	EUR	99,13	99.133,12		0,02%	0,02%
LA POSTE SA 3.125% 22-14/09/2028	500.000	EUR	95,52	477.618,70		0,10%	0,10%
LINDE PLC 3.375% 23-12/06/2029	100.000	EUR	99,29	99.285,11		0,02%	0,02%
LOGICOR FIN 3.25% 18-13/11/2028	100.000	EUR	85,21	85.212,82		0,02%	0,02%
LOREAL SA 2.875% 23-19/05/2028	100.000	EUR	97,38	97.383,74		0,02%	0,02%
MERCEDES-BENZ IN 3.5% 23-30/05/2026	908.000	EUR	99,32	901.791,55		0,19%	0,18%
MERCEDES-BENZ IN 3.7% 23-30/05/2031	64.000	EUR	100,51	64.326,37		0,01%	0,01%
MERCIALYS 2.5% 22-28/02/2029	200.000	EUR	81,35	162.706,88		0,03%	0,03%
MERCK 19-25/06/2079 FRN	100.000	EUR	94,85	94.849,29		0,02%	0,02%
MERLIN PROPRIÉTÉ 1.375% 21-01/06/2030	200.000	EUR	77,16	154.325,38		0,03%	0,03%
MOTABILITY OPS 3.5% 23-17/07/2031	270.000	EUR	97,79	264.037,86		0,06%	0,05%
MUNICH RE 20-26/05/2041 FRN	800.000	EUR	76,25	610.021,04		0,13%	0,13%
NATL GRID PLC 0.25% 21-01/09/2028	137.000	EUR	82,85	113.505,43		0,02%	0,02%
NERVAL SAS 2.875% 22-14/04/2032	400.000	EUR	82,40	329.606,20		0,07%	0,07%
NTT FINANCE 0.082% 21-13/12/2025	100.000	EUR	91,08	91.076,10		0,02%	0,02%
ORSTED A/S 17-24/11/3017 FRN	100.000	EUR	95,37	95.367,38		0,02%	0,02%
ORSTED A/S 2.25% 22-14/06/2028	251.000	EUR	93,26	234.092,46		0,05%	0,05%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
ORSTED A/S 3.625% 23-01/03/2026	668.000	EUR	99,28	663.190,67		0,14%	0,14%
PHILIPS NV 0.5% 19-22/05/2026	487.000	EUR	90,24	439.450,44		0,09%	0,09%
PROLOGIS EURO 3.875% 23-31/01/2030	100.000	EUR	96,83	96.827,02		0,02%	0,02%
PROLOGIS INTL II 0.75% 21-23/03/2033	174.000	EUR	67,80	117.972,70		0,02%	0,02%
PROLOGIS INTL II 3.625% 22-07/03/2030	100.000	EUR	93,28	93.281,56		0,02%	0,02%
R.A.T.P. 0.875% 17-25/05/2027	900.000	EUR	90,88	817.956,00		0,17%	0,17%
RCI BANQUE 4.5% 23-06/04/2027	158.000	EUR	98,06	154.936,44		0,03%	0,03%
RCI BANQUE 4.75% 22-06/07/2027	322.000	EUR	99,47	320.304,83		0,07%	0,07%
RCI BANQUE 4.875% 22-21/09/2028	111.000	EUR	99,65	110.610,42		0,02%	0,02%
RCI BANQUE 4.875% 23-14/06/2028	235.000	EUR	99,81	234.551,48		0,05%	0,05%
REALTY INCOME 4.875% 23-06/07/2030	100.000	EUR	99,45	99.450,00		0,02%	0,02%
RELX FINANCE 3.75% 23-12/06/2031	100.000	EUR	99,80	99.795,49		0,02%	0,02%
ROBERT BOSCH 3.625% 23-02/06/2027	100.000	EUR	99,47	99.474,36		0,02%	0,02%
ROBERT BOSCH 3.625% 23-02/06/2030	100.000	EUR	99,06	99.063,77		0,02%	0,02%
ROYAL SCHIPHOL 1.5% 18-05/11/2030	100.000	EUR	85,89	85.889,14		0,02%	0,02%
RTE RESEAU DE TR 0.75% 22-12/01/2034	200.000	EUR	74,85	149.707,98		0,03%	0,03%
SCHNEIDER ELEC 3.25% 23-12/06/2028	100.000	EUR	98,75	98.752,66		0,02%	0,02%
SIEMENS ENER FIN 4% 23-05/04/2026	100.000	EUR	97,56	97.556,62		0,02%	0,02%
SIEMENS FINAN 3.375% 23-24/08/2031	100.000	EUR	99,89	99.888,14		0,02%	0,02%
SMITH & NEPHEW 4.565% 22-11/10/2029	100.000	EUR	101,41	101.409,64		0,02%	0,02%
SMURFIT KAPPA 0.5% 21-22/09/2029	200.000	EUR	80,88	161.752,96		0,03%	0,03%
SNAM 3.375% 22-05/12/2026	100.000	EUR	97,91	97.912,32		0,02%	0,02%
SNCF RESEAU 0.75% 19-25/05/2036	200.000	EUR	71,90	143.804,78		0,03%	0,03%
SNCF RESEAU 0.875% 19-22/01/2029	800.000	EUR	87,60	700.804,00		0,15%	0,14%
SNCF RESEAU 2.25% 17-20/12/2047	300.000	EUR	76,42	229.272,48		0,05%	0,05%
SNCF SA 0.625% 20-17/04/2030	400.000	EUR	83,55	334.218,96		0,07%	0,07%
SOCIETE FONCIERE 0.5% 21-21/04/2028	100.000	EUR	84,41	84.406,72		0,02%	0,02%
SOCIETE NATIONAL 3.375% 23-25/05/2033	300.000	EUR	100,07	300.203,85		0,06%	0,06%
STELLANTIS NV 4.25% 23-16/06/2031	100.000	EUR	98,30	98.295,09		0,02%	0,02%
STELLANTIS NV 4.375% 23-14/03/2030	340.000	EUR	99,98	339.932,03		0,07%	0,07%
STORA ENSO OYJ 0.625% 20-02/12/2030	700.000	EUR	77,29	541.006,27		0,11%	0,11%
STORA ENSO OYJ 4% 23-01/06/2026	277.000	EUR	99,47	275.524,09		0,06%	0,06%
SUEZ 1.875% 22-24/05/2027	100.000	EUR	92,04	92.042,36		0,02%	0,02%
SUEZ 2.375% 22-24/05/2030	100.000	EUR	89,89	89.890,41		0,02%	0,02%
SUEZ 4.625% 22-03/11/2028	400.000	EUR	102,04	408.168,92		0,09%	0,08%
SWISSCOM FIN 0.375% 20-14/11/2028	230.000	EUR	84,36	194.023,91		0,04%	0,04%
TALANX AG 21-01/12/2042 FRN	500.000	EUR	74,47	372.364,30		0,08%	0,08%
TELEFONICA EMIS 2.592% 22-25/05/2031	400.000	EUR	92,82	371.293,84		0,08%	0,08%
TELEFONICA EUROP 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	86,00	85.995,12		0,02%	0,02%
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN	400.000	EUR	78,43	313.732,96		0,07%	0,06%
TELEFONICA EUROP 23-03/05/2171 FRN	200.000	EUR	96,32	192.630,72		0,04%	0,04%
TELIA CO AB 20-11/05/2081 FRN	200.000	EUR	88,94	177.874,76		0,04%	0,04%
TENNET HLD BV 0.125% 21-09/12/2027	100.000	EUR	88,76	88.762,59		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 0.5% 20-30/11/2040	120.000	EUR	65,78	78.937,04		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 0.875% 21-16/06/2035	100.000	EUR	77,57	77.572,80		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 1.625% 22-17/11/2026	458.000	EUR	94,66	433.547,98		0,09%	0,09%
TENNET HLD BV 1.75% 15-04/06/2027	1.043.000	EUR	93,17	971.771,76		0,20%	0,20%
TENNET HLD BV 17-31/12/2049	100.000	EUR	98,29	98.286,85		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 2.75% 22-17/05/2042	493.000	EUR	88,47	436.178,20		0,09%	0,09%
TENNET HLD BV 4.25% 22-28/04/2032	183.000	EUR	104,69	191.585,08		0,04%	0,04%
TERNA RETE 22-09/02/2171 FRN	462.000	EUR	85,11	393.203,58		0,08%	0,08%
TESCO CORP TREAS 4.25% 23-27/02/2031	100.000	EUR	99,42	99.415,75		0,02%	0,02%
TOTALENERGIES SE 22-31/12/2062 FRN	100.000	EUR	87,09	87.089,96		0,02%	0,02%
UNIBAIL-RODAMCO 1% 15-14/03/2025	100.000	EUR	94,38	94.380,96		0,02%	0,02%
UNILEVER CAPITAL 3.3% 23-06/06/2029	100.000	EUR	98,81	98.814,49		0,02%	0,02%
UNILEVER FINANCE 3.25% 23-23/02/2031	100.000	EUR	98,50	98.497,40		0,02%	0,02%
UPM-KYMMENE OYJ 0.125% 20-19/11/2028	105.000	EUR	81,88	85.969,74		0,02%	0,02%
UPM-KYMMENE OYJ 2.25% 22-23/05/2029	100.000	EUR	90,91	90.914,04		0,02%	0,02%
VATTENFALL AB 0.05% 20-15/10/2025	639.000	EUR	91,57	585.127,95		0,12%	0,12%
VATTENFALL AB 0.125% 21-12/02/2029	134.000	EUR	82,90	111.091,39		0,02%	0,02%
VERBUND AG 0.9% 21-01/04/2041	800.000	EUR	68,49	547.939,04		0,11%	0,11%
VODAFONE GROUP 0.9% 19-24/11/2026	151.000	EUR	91,23	137.758,87		0,03%	0,03%
VODAFONE GROUP 23-30/08/2084 FRN	100.000	EUR	100,34	100.335,97		0,02%	0,02%
VODAFONE INT FIN 3.25% 22-02/03/2029	100.000	EUR	96,95	96.951,21		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 23-07/01/2026	100.000	EUR	99,08	99.078,30		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN BANK 4.375% 23-03/05/2028	100.000	EUR	99,41	99.409,50		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN BANK 4.625% 23-03/05/2031	100.000	EUR	100,26	100.261,25		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 1.25% 20-23/09/2032	100.000	EUR	77,15	77.150,39		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 20-31/12/2060 FRN	400.000	EUR	93,75	375.002,36		0,08%	0,08%
VOLKSWAGEN INTFN 3.75% 22-28/09/2027	200.000	EUR	97,65	195.298,56		0,04%	0,04%
VOLKSWAGEN INTFN 3.875% 23-29/03/2026	100.000	EUR	98,46	98.461,61		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 4.125% 22-15/11/2025	100.000	EUR	99,29	99.292,39		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 4.375% 22-15/05/2030	100.000	EUR	99,68	99.684,21		0,02%	0,02%
VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	830.000	EUR	90,27	749.214,61		0,16%	0,15%
VONOVIA SE 0.625% 21-24/03/2031	200.000	EUR	71,90	143.791,20		0,03%	0,03%
VONOVIA SE 1.375% 22-28/01/2026	200.000	EUR	91,22	182.433,16		0,04%	0,04%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
VONOVIA SE 1.875% 22-28/06/2028	100.000	EUR	84,95	84.950,56		0,02%	0,02%
VONOVIA SE 2.375% 22-25/03/2032	100.000	EUR	81,28	81.275,52		0,02%	0,02%
VONOVIA SE 4.75% 22-23/05/2027	100.000	EUR	97,98	97.982,11		0,02%	0,02%
VONOVIA SE 5% 22-23/11/2030	300.000	EUR	97,42	292.249,74		0,06%	0,06%
<b>Emis par une entreprise privée</b>				<b>45.185.272,98</b>		<b>9,46%</b>	<b>9,32%</b>
COUNCIL OF EUROP 0% 21-15/04/2028	421.000	EUR	85,95	361.834,39		0,08%	0,07%
COUNCIL OF EUROP 2.875% 23-13/04/2030	490.000	EUR	98,68	483.547,29		0,10%	0,10%
EUROPEAN INVT BK 0.01% 20-15/11/2035	1.180.000	EUR	68,20	804.703,12		0,17%	0,16%
EUROPEAN INVT BK 0.01% 21-15/11/2030	550.000	EUR	80,22	441.234,26		0,09%	0,09%
EUROPEAN INVT BK 1.5% 17-15/11/2047	899.000	EUR	71,79	645.421,05		0,13%	0,13%
EUROPEAN INVT BK 1.5% 22-15/06/2032	418.000	EUR	88,03	367.947,38		0,08%	0,08%
EUROPEAN INVT BK 2.25% 22-15/03/2030	1.668.000	EUR	95,26	1.589.006,19		0,33%	0,33%
<b>Emis par une institution internationale</b>				<b>4.693.693,68</b>		<b>0,98%</b>	<b>0,96%</b>
<b>EUR</b>				<b>327.681.146,09</b>		<b>68,30%</b>	<b>67,15%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>327.681.146,09</b>		<b>68,30%</b>	<b>67,15%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
AEDIFICA SA SCRIP RTS 29/06/2023	6.722	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
RETAIL ESTATES NV RTS 31/12/2049	7.637	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
XIOR STUDENT HOUSING NV RTS 31/12/2049	24.227	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
<b>Belgique</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
FNAC DARTY SA RTS 29/06/2023	9.435	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	1.372	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	1.372	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	1.372	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
<b>France</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
AALBE NV SCRIP RTS	19.964	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
<b>Pays-Bas</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
<b>AUTRES VALEURS MOBILIERES</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
BNP PARIBAS MOIS-O	5.903	EUR	1.109,27	6.548.040,29	0,03%	1,36%	1,33%
<b>Directive 2009/65/CE - Non FSMA</b>				<b>6.548.040,29</b>		<b>1,36%</b>	<b>1,33%</b>
<b>OPC-Mixtes</b>				<b>6.548.040,29</b>		<b>1,36%</b>	<b>1,33%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>6.548.040,29</b>		<b>1,36%</b>	<b>1,33%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>479.909.605,83</b>		<b>100,00%</b>	<b>98,38%</b>
BP2S		EUR		5.516.740,94			1,13%
BP2S		USD		143.046,32			0,03%
BP2S		GBP		13.111,32			0,00%
BP2S		JPY		4.855,61			0,00%
BP2S		NOK		61,23			0,00%
BP2S		CHF		47,69			0,00%
BP2S		HKD		43,68			0,00%
BP2S		SEK		22,63			0,00%
BP2S		SGD		12,80			0,00%
BP2S		DKK		3,89			0,00%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>5.677.946,11</b>			<b>1,16%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>5.677.946,11</b>			<b>1,16%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>768.159,98</b>			<b>0,16%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>1.434.321,13</b>			<b>0,30%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>487.790.033,05</b>			<b>100,00%</b>

**6.2. Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)**

<b>OBLIGATIONS</b>	<b>68,30%</b>
EUR	68,30%
Allemagne	11,38%
Australie	0,10%
Autriche	2,41%

## BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Belgique	4,28%
Canada	0,14%
Chili	0,21%
Corée du Sud	0,45%
Danemark	0,23%
Espagne	8,37%
Estonie	0,07%
Etats-Unis	0,29%
Finlande	1,40%
France	15,78%
Irlande	0,75%
Italie	11,28%
Japon	0,16%
Lettonie	0,08%
Luxembourg	2,78%
Norvège	0,53%
Pays-Bas	5,33%
Pologne	0,02%
Portugal	0,29%
Royaume-Uni	0,52%
Slovaquie	0,30%
Slovénie	0,23%
Suède	0,92%
<b>ACTIONS</b>	<b>29,37%</b>
CHF	0,18%
Suisse	0,18%
DKK	0,07%
Danemark	0,07%
EUR	23,65%
Allemagne	3,32%
Autriche	0,57%
Belgique	4,02%
Espagne	1,16%
Finlande	1,63%
France	6,94%
Ile de Guernesey	0,13%
Irlande	0,31%
Italie	2,01%
Luxembourg	0,17%
Pays-Bas	2,37%
Portugal	0,19%
Royaume-Uni	0,24%
Suisse	0,59%
GBP	1,14%
Irlande	0,12%
Pays-Bas	0,07%
Royaume-Uni	0,94%
Suisse	0,01%
HKD	0,09%
Chine	0,02%
Hong-Kong	0,07%
JPY	0,25%
Japon	0,25%
NOK	0,06%
Norvège	0,06%

SEK	0,31%
Suède	0,31%
SGD	0,08%
Singapour	0,08%
TWD	0,05%
Taïwan	0,05%
USD	3,49%
Etats-Unis	3,49%
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>	<b>1,36%</b>
EUR	1,36%
France	1,36%
<b>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE</b>	<b>0,97%</b>
EUR	0,97%
Allemagne	0,06%
Espagne	0,20%
France	0,05%
Italie	0,30%
Japon	0,18%
Pays-Bas	0,02%
Royaume-Uni	0,16%
<b>AUTRES VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00%</b>
EUR	0,00%
Belgique	0,00%
France	0,00%
Pays-Bas	0,00%
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>100,00%</b>

### 6.3. Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	341.703.940,28
Ventes	321.324.793,99
<b>Total 1</b>	<b>663.028.734,27</b>
Souscriptions	11.707.819,31
Remboursements	15.515.955,54
<b>Total 2</b>	<b>27.223.774,85</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	488.321.826,00
<b>Taux de rotation</b>	<b>130,20%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

**6.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire****Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
Année							
2021	166.178	200.326	2.974.597	27.901.089,46	33.591.497,28	505.943.797,50	170,09
2022	176.316	214.557	2.936.356	27.004.798,87	32.915.514,87	422.109.790,44	143,75
01.01.23-30.06.23	71.443	96.860	2.910.939	10.562.137,17	14.338.351,16	432.427.554,24	148,55

**Classe O**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
Année							
2021	3.720	1.640	43.171	5.242.334,57	2.303.326,39	61.922.287,97	1.434,33
2022	2.255	1.914	43.512	2.967.334,71	2.480.102,22	53.318.437,20	1.225,38
01.01.23-30.06.23	905	931	43.486	1.145.682,14	1.177.604,38	55.362.478,81	1.273,10

**6.5. Performances****Classic**

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts. Les performances de cette classe sont calculées depuis le 25.09.06 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

Capitalisation

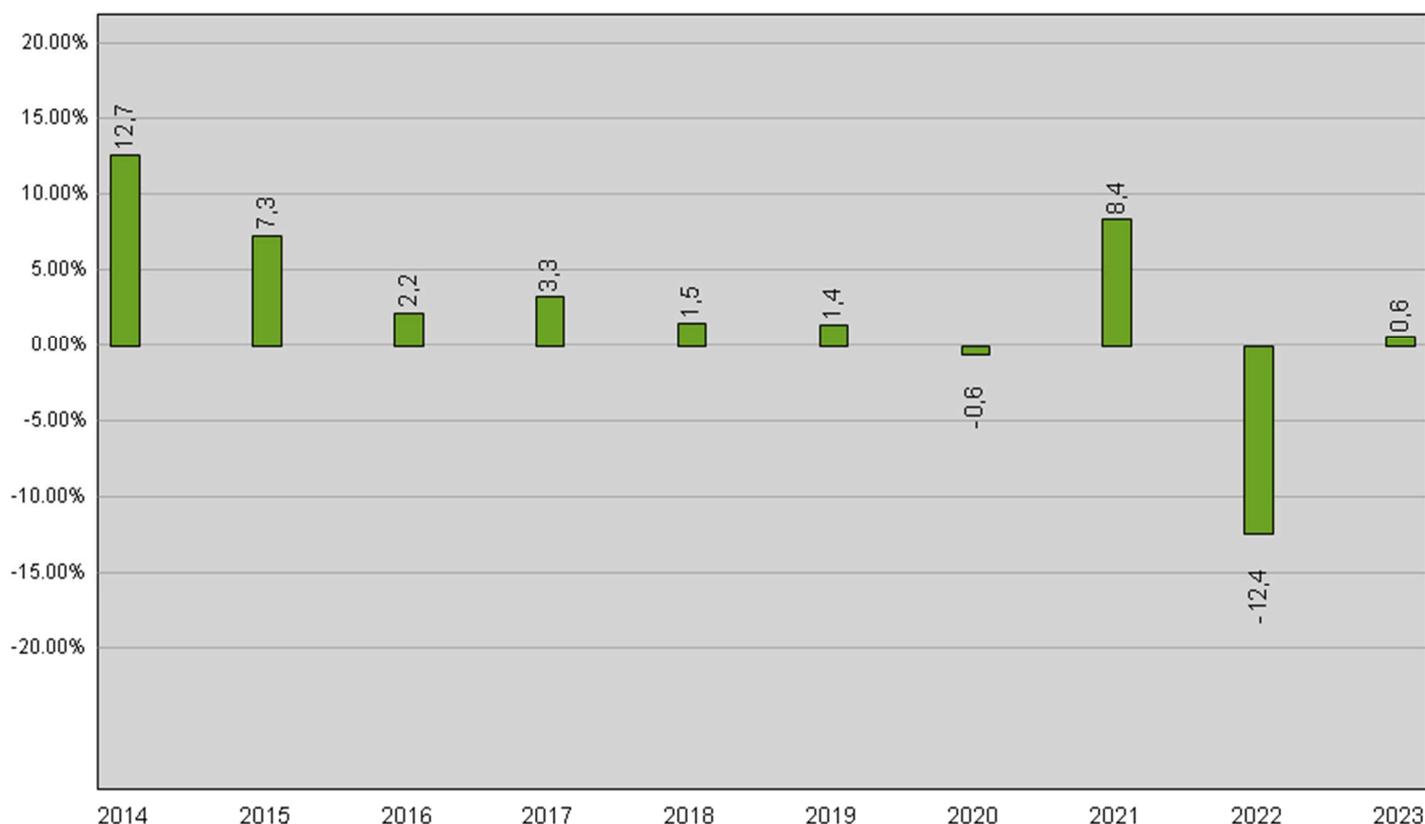


Tableau de la performance historique par part :

1 an 30.06.2022-30.06.2023	3 ans 30.06.2020-30.06.2023	5 ans 30.06.2018-30.06.2023	10 ans 30.06.2013-30.06.2023
0,6%	-1,5%	-0,7%	2,2%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n  
 $n$  le nombre d'année (périodes)  
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période  
 $VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1  
 $VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t  
 $\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$  les montants du dividende distribué durant l'année t  
 $VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement  
 $n$  le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**0**

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts. Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.02.14 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

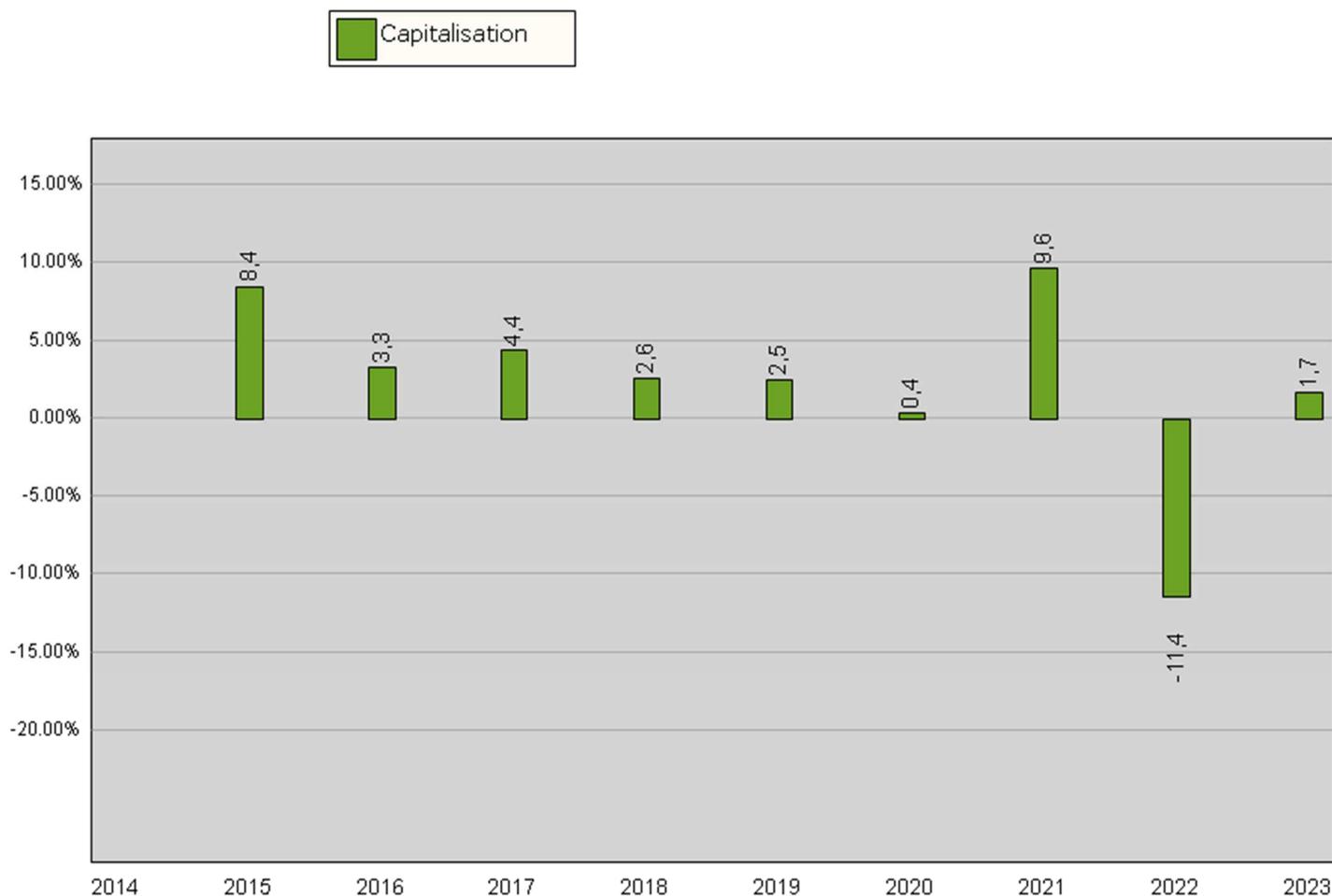


Tableau de la performance historique par part :

<b>1 an</b> 30.06.2022-30.06.2023	<b>3 ans</b> 30.06.2020-30.06.2023	<b>5 ans</b> 30.06.2018-30.06.2023
1,7%	-0,4%	0,3%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n  
 n le nombre d'année (périodes)  
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période  
 $VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1  
 $VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t  
 $\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

Avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$  les montants du dividende distribué durant l'année t  
 $VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement  
 n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

### 6.6. Frais courants et coûts de transaction

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants et les coûts de transaction sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
Cap.	O-Cap.
1,25%	0,16%

Coûts de transaction	
BNP Paribas B Pension Sustainable Stability	0,21%

### 6.7. Notes aux états financiers et autres informations

#### NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 33,42% en faveur des gestionnaires et 66,58% en faveur des distributeurs.

#### NOTE 2 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

**NOTE 3 - Dépassements des limites d'investissement**

Quelques dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillés ci-dessous ont été relevés au cours de la période :

Contrainte d'investissement dépassée :

- Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales en accordant une attention particulière aux questions sociales, environnementales et de gouvernance, par l'application d'exclusions et par l'intégration ESG, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.
- Maximum 20% du total des actions et valeurs peuvent consister directement en actions de sociétés du droit d'un Etat non membre de l'Espace économique européen, non libellées en EUR ou dans une monnaie d'un Etat membre de l'Espace économique européen. Tous les dépassements a été régularisés entretemps.

# VIEWPOINT



**BNP PARIBAS**  
**ASSET MANAGEMENT**

L'investisseur  
durable d'un  
monde qui change